

AR VRAN

publication du Groupe
Ornithologique
Breton



Volume 4 - N° 1
JUIN 1993

QUAND TRADITIONS RIMENT AVEC DESTRUCTION...

La destruction des milieux et la lente agonie des espèces, engendrées par un développement anarchique de notre civilisation impose à bon nombre de personnes et d'associations liées à la protection de la nature, une vigilance et une dépense d'énergie importante. A cette cohorte de problèmes, il convient d'ajouter l'ensemble des pratiques propres à quelques régions, qui résulte d'acquis ancestraux, de traditions.

Ce terme, aujourd'hui, revêt une consonnance nouvelle, sans doute issu en partie de la perte d'un patrimoine humain, matériel, du besoin de revivre un passé pas très lointain, de se retrouver sur des valeurs plus sûres, plus saines, face aux agressions et soucis multiples auxquels chacun est confronté. Le lien entre les traditions et notre passion commune qu'est l'ornithologie concerne bien entendu la pratique, par une minorité armée, de la chasse durant la période de reproduction. Au mépris de la loi et des textes en vigueur, au-delà de l'éthique de la nature et du respect des espèces, on s'autorise, on se permet au nom des traditions. Au sein des administrations concernées, on ne bouge plus. Tout se croise et se mélange, loi européenne et française, échéance électorale, ambitions personnelles et politiques, acquis sociaux, régionalisme, révolution française et droits de l'homme, que sais-je encore mais au bout du compte, l'oiseau reste une fois de plus l'otage. Actuellement, la pérennité de certaines espèces dépend exclusivement du rapport de force existant et non pas d'une démarche logique s'appuyant sur le respect de la nature et la connaissance de la

biologie des oiseaux. N'oublions pas que ce patrimoine écologique appartient à la collectivité. Cotiser à une quelconque action de chasse ne justifie en rien la possibilité de décider du statut et du devenir des espèces. Le régionalisme affiché et excessif de quelques uns à vouloir gérer, si l'on peut dire, sur un plan local la faune migratrice, à se complaire dans une politique nombriliste et à refuser les décisions européennes, compromet à brèves échéances les populations et leur distribution. De nouveaux propos laissent entendre qu'il serait souhaitable dorénavant, de traduire la notion de quantité en nombre de pièces, au lieu de parler de période de chasse : cela laisse pensif. Le compromis n'existe pas : n'oublions pas que les faits se déroulent durant le cycle de reproduction. Le jeu de la "tourterelle" qui consiste, pour certains, à voiler la réalité de ce non-sens biologique en prétextant un bon repas bien arrosé avec les amis retrouvés, pour nos responsables, à se repasser le dossier au gré des mutations, des changements de gouvernement, doit cesser. Au nom de l'intérêt général, on se doit de prendre les mesures qui s'imposent. Les traditions ne peuvent être tolérées que dans le cas où elles ne riment pas avec extinction. A entendre ce que l'on dit, les traditions se perdent, je n'en suis pas si sûr.

Toujours est-il que le mois de mai passe... Les tourterelles de moins en moins.

B. ILIOU

SOMMAIRE

0025 Jacques GAROCHE et Guillaume GELINAUD

A PROPOS DES LIMICOLES HIVERNANT EN BRETAGNE
Entre les années 1977 et 1989
"EN GUISE DE CONCLUSION".....Page 3

0026 Bernard CADIOU

DEUXIEME OBSERVATION RELATEE DU PLONGEON
A BEC BLANC *Gavia adamsii*,
EN BRETAGNE.....Page 13

0027 Jacques ROS

TENTATIVE DE CAPTURE D'UN CHIROPTERE PAR UN
EPERVIER D'EUROPE *Accipiter nisus*
.....Page 15

0028 Patrick LE MAO et Daniel GERLA

COLONISATION DE LA NOUVELLE RETENUE DE
BOIS-JOLI/PLEURTUIT PAR LES OISEAUX D'EAU
NICHEURS.....Page 17

0029 Daniel PONS

PREMIER CAS DE NIDIFICATION
DE L'AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*,
EN RADE DE BREST.....Page 22

0030 Bernard ILIOU

PRESENCE D'UN EIDER A TETE GRISE
Somateria spectabiles,
SUR LA COTE NORD DU FINISTERE.....Page 24

0031 Guillaume GELINAUD

SYNTHESE DES OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES
BRETONNES ENTRE LES 16/07/1989 et 15/07/1990
.....Page 26

**A PROPOS DES LIMICOLES
HIVERNANT
EN BRETAGNE
entre les années 1977 et 1989**

"EN GUISE DE CONCLUSION"

Par Jacques GAROCHE et Guillaume GELINAUD

025

I - INTRODUCTION ET RAPPEL

Avec le Tournepierrre à collier, s'est achevée la synthèse des dénombrements de limicoles hivernant en Bretagne. Les 19 espèces suivantes ont fait l'objet d'une analyse, feuilleté diffusé régulièrement au cours de deux années de publication d'Ar Vran, 1991 et 1992.

ESPECES	NUMERO PUBLICATION	AUTEUR
HUITRIER PIE <i>Haematopus ostralegus</i>	VOLUME 2 _ N°1 Juin 1991	J.GAROCHE
AVOCETTE ELEGANTE <i>Recurvirostra avosetta</i>	VOLUME 2 - N°1 Juin 1991	G.GELINAUD
GRAND GRAVELOT <i>Charadrius hiaticula</i>	VOLUME 2 - N°1 Juin 1991	J.GAROCHE
GRAVELOT A C.I. <i>Charadrius alexandrinus</i>	VOLUME 2 - N°1 Juin 1991	G.GELINAUD
PLUVIER ARGENTE <i>Pluvialis squatarola</i>	VOLUME 2 - N°2 Décembre 1991	G.GELINAUD
BECASSEAU MAUBECHÉ <i>Calidris canutus</i>	VOLUME 2 - N°2 Décembre 1991	J.GAROCHE
BECASSEAU SANDERLING <i>Calidris alba</i>	VOLUME 2 - N°2 Décembre 1991	B.ILIOU
BECASSEAU MINUTE <i>Calidris minuta</i>	VOLUME 2 - N°2 Décembre 1991	JP.ANNEZO
BECASSEAU VIOLET <i>Calidris maritima</i>	VOLUME 3 - N°1 Juin 1992	JP.ANNEZO
BECASSEAU VARIABLE <i>Calidris alpina</i>	VOLUME 3 - N°1 Juin 1992	D.CLEC'H
BECASSEAU COMBATTANT <i>Philomachus pugnax</i>	VOLUME 3 - N°1 Juin 1992	B.ILIOU
BARGE A QUEUE NOIRE <i>Limosa limosa</i>	VOLUME 3 - N°1 Juin 1992	G.GELINAUD
BARGE ROUSSE <i>Limosa lapponica</i>	VOLUME 3 - N°1 Juin 1992	J.GAROCHE
COURLIS CORLIEU <i>Numenius phaeopus</i>	VOLUME 3 - N°1 Juin 1992	JP.ANNEZO
COURLIS CENDRE <i>Numenius arquata</i>	VOLUME 3 - N°1 Juin 1992	J.GAROCHE
CHEVALIER ARLEQUIN <i>Tringa erythropus</i>	VOLUME 3 - N°2 Décembre 1992	G.GELINAUD
CHEVALIER GAMBETTE <i>Tringa totanus</i>	VOLUME 3 - N°2 Décembre 1992	JN.BALLOT
CHEVALIER ABOYEUR <i>Tringa nebularia</i>	VOLUME 3 - N°2 Décembre 1992	D.CLEC'H
TOURNEPIERRE A COLLIER <i>Arenaria interpres</i>	VOLUME 3 - N°2 Décembre 1992	B.ILIOU

Pour la plupart, les analyses portent sur les dénombrements réalisés par les ornithologues bretons à la mi-janvier de chaque année, de 1977 à 1989. Les résultats de ces dénombrements sont issus des bilans annuels français diffusés par le Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau (B.I.R.O.E.). Pour quelques espèces comme le Gravelot à collier interrompu et le Chevalier arlequin, d'autres sources ont été employées (chroniques ornithologiques d'Ar Vran, publications départementales et observations inédites).

Les deux principaux objectifs de cette enquête internationale étaient de préciser la taille et la répartition des populations de limicoles, par un dénombrement simultané, sur l'ensemble de leur aire d'hivernage. Secondairement, la répétition de ces dénombrements, chaque hiver et sur plusieurs années, devait permettre d'obtenir des renseignements sur l'évolution des effectifs de ces populations.

II - EFFECTIFS MOYENS DENOMBRES

Le Tableau 1 présente, pour les 19 espèces étudiées, les valeurs moyennes des effectifs dénombrés à la mi-janvier en Bretagne, de 1977 à 1989 et de 1985 à 1989. Pour quelques espèces ne figure que la seconde moyenne afin de prendre en considération des valeurs plus représentatives.

TABEAU 1 : Effectifs moyens recensés à la mi-janvier, de 1977 à 1989 et de 1985 à 1989

ESPECES	MOYENNES 1977-1989	MOYENNES 1985-1989	TENDANCES
HUITRIER PIE <i>Haematopus ostralegus</i>	19819	26772	+++
AVOCETTE ELEGANTE <i>Recurvirostra avosetta</i>	3844	3254	+-+?
GRAND GRAVELOT <i>Charadrius hiaticula</i>	3900	6960	+++
GRAVELOT A C.I. <i>Charadrius alexandrinus</i>	44	82	???
PLUVIER ARGENTE <i>Pluvialis squatarola</i>	6740	9499	+++
BECASSEAU MAUBECHE <i>Calidris canutus</i>	6431	5543	---
BECASSEAU SANDERLING <i>Calidris alba</i>		2745	+++
BECASSEAU MINUTE <i>Calidris minuta</i>	13	3	???
BECASSEAU VIOLET <i>Calidris maritima</i>		175	???
BECASSEAU VARIABLE <i>Calidris alpina</i>	101384	134316	???
BECASSEAU COMBATTANT <i>Philomachus pugnax</i>	405	260	???
BARGE A QUEUE NOIRE <i>Limosa limosa</i>	1180 (81-89)	1260	+-+?
BARGE ROUSSE <i>Limosa lapponica</i>	3147	3374	---
COURLIS CORLIEU <i>Numenius phaeopus</i>		3	???
COURLIS CENDRE <i>Numenius arquata</i>	5608	7621	+++
CHEVALIER ARLEQUIN <i>Tringa erythropus</i>		47	???
CHEVALIER GAMBETTE <i>Tringa totanus</i>	1852	2666	???
CHEVALIER ABOYEUR <i>Tringa nebularia</i>	20	33	???
TOURNEPIERRE A COLIER <i>Arenaria interpres</i>	2472 (78-89)	4355	+++

III - IMPORTANCE DU LITTORAL BRETON

Les sites

La baie du Mont St-Michel et le golfe du Morbihan sont de loin les plus importants sites d'hivernage, toutes espèces confondues (Tab.2). Viennent ensuite quatre sites accueillant chacun autour de 10.000 limicoles hivernants, la Penzé, les baies de St-Brieuc, de Vilaine et de Morlaix. La subdivision "littoral du Trégor" est un cas à part ; numériquement importante, elle comprend en fait plusieurs estuaires et ne correspond probablement pas à une réalité biologique.

TABLEAU 2 : Effectifs moyens de limicoles, dénombrés à la mi-janvier, sur les principaux sites d'hivernage bretons, de 1985 à 1989.

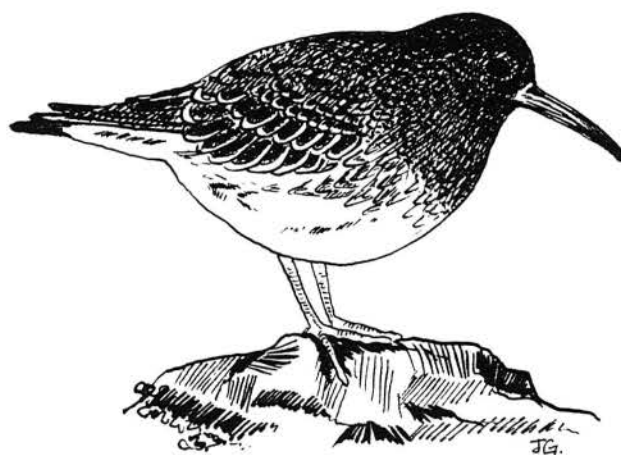
SITES	MOYENNES
Baie du Mont St-Michel	57340
Golfe du Morbihan	26580
Littoral du Trégor	14470
Estuaire de la Penzé	11084
Baie de St-Brieuc	9964
Baie de Vilaine	9766
Baie de Morlaix	9542
Traicts du Croisic	7486
Baie de Goulven	6855
Rade de Lorient	6254
Estuaire Loire	5893

On peut également évaluer l'importance des sites d'hivernage bretons d'un point de vue plus qualitatif, en confrontant les résultats obtenus dans cette synthèse aux critères d'importance numérique RAMSAR rappelés dans le Tableau 3. Les illustrations (Fig.1 et Fig.2) indiquent pour chaque site, d'une part le nombre d'espèces dont les effectifs atteignent ou dépassent le niveau d'importance internationale (N.I.I. Fig.1) ou le niveau d'importance nationale (N.I.N. Fig.2), d'autre part l'effectif cumulé de ces espèces.

La baie du Mont St-Michel apparaît à nouveau en première position, avec un rôle international pour 6 espèces et un rôle national pour deux autres. Pour le reste, cette analyse met en évidence l'importance qualitative de sites quantitativement secondaires. Un exemple marquant, la baie de Goulven : avec en moyenne à peine 7000 limicoles hivernants, elle a néanmoins une importance internationale pour une espèce et nationale pour 9 autres. Ce cas, bien que le plus spectaculaire, n'est pas isolé et peut être un indice d'originalité de la composition spécifique des "petits" sites d'hivernage bretons et/ou d'une grande importance pour des espèces à effectif réduit au niveau national.

TABLEAU 3 : Critères numériques pour le classement d'une zone humide
(Convention des Ramsar, MAHEO, 1992)

ESPECES	Niveau d'Importance Internationale (N.I.I.)	Niveau d'Importance Nationale (N.I.N.)
HUITRIER PIE <i>Haematopus ostralegus</i>	9000	400
AVOCETTE ELEGANTE <i>Recurvirostra avosetta</i>	700	160
GRAND GRAVELOT <i>Charadrius hiaticula</i>	500	60
PLUVIER ARGENTE <i>Pluvialis squatarola</i>	1500	170
BECASSEAU MAUBECHÉ <i>Calidris canutus</i>	3500	175
BECASSEAU SANDERLING <i>Calidris alba</i>	1000	30
BECASSEAU VARIABLE <i>Calidris alpina</i>	14000	2400
BARGE A QUEUE NOIRE <i>Limosa limosa</i>	700	65
BARGE ROUSSE <i>Limosa lapponica</i>	1000	70
COURLIS CENDRE <i>Numenius arquata</i>	3500	180
CHEVALIER GAMBETTE <i>Tringa totanus</i>	1500	40
TOURNEPIERRE A COLLIER <i>Arenaria interpres</i>	700	60



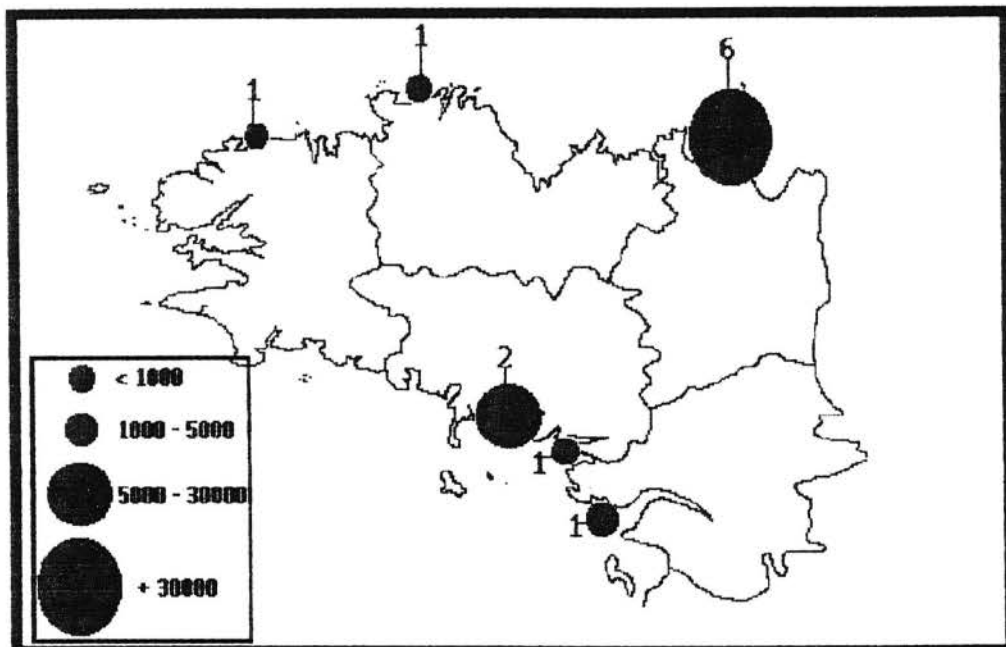


Fig.1 :

Répartition et importance des sites bretons abritant des limicoles conférant à ces lieux, un niveau d'importance internationale (N.I.I.). Les chiffres indiqués au dessus des symboles d'importance indiquent le nombre d'espèces concernées sur chaque site désigné ; les symboles d'importance prennent seulement en compte les effectifs des limicoles considérés pour le classement N.I.I. (moyennes des dénombrements, de janvier entre 1985 et 1989).

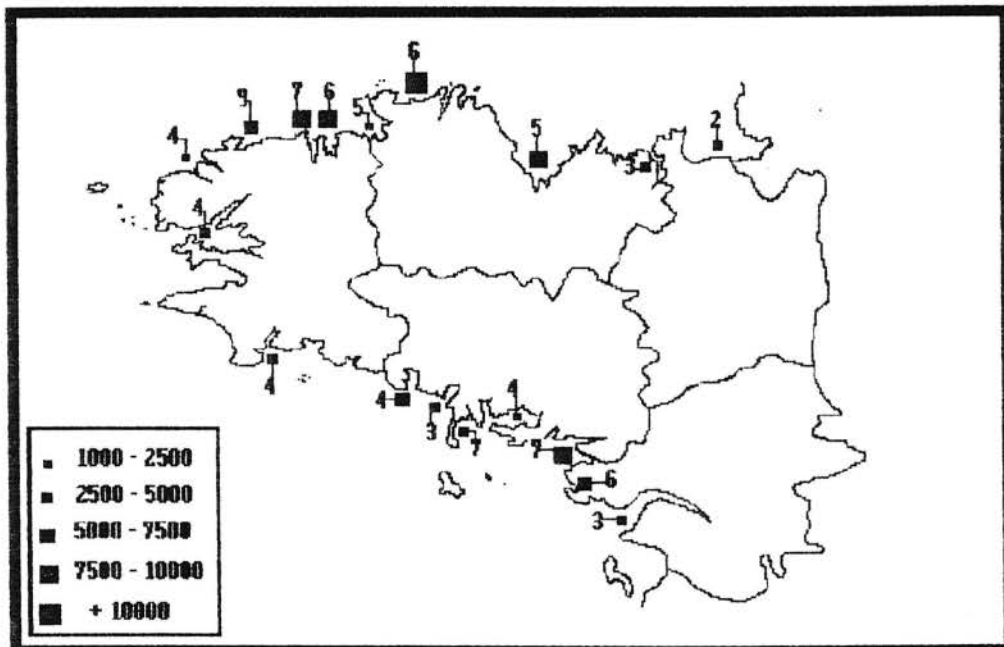


Fig.2 :

Répartition et importance des sites bretons abritant des limicoles conférant à ces lieux, un niveau d'importance nationale (N.I.N.). Les chiffres indiqués au dessus des symboles d'importance indiquent le nombre d'espèces concernées sur chaque site désigné ; les symboles d'importance prennent seulement en compte les effectifs des limicoles considérés pour le classement N.I.N. (moyennes des dénombrements, de janvier entre 1985 et 1989).

Les espèces

Si la distribution numérique des limicoles hivernant dans le nord-ouest de l'Europe met en évidence le rôle du littoral français (Mahéo 1992), la Bretagne n'y est pas étrangère et se trouve ainsi largement impliquée quant à la pérennité des zones humides privilégiées par les limicoles.

Le Tableau 4 présente l'importance de la Bretagne pour les limicoles hivernants sur la base du % de la population totale qu'elle accueille. Cela correspond à des notions différentes selon les espèces. Ainsi, pour la Barge à queue noire et le Bécasseau maubèche il s'agit de la proportion d'oiseaux d'une sous-espèce hivernant en Bretagne alors que pour le Pluvier argenté et le Bécasseau sanderling, c'est une proportion d'oiseaux de la voie migratoire est-atlantique qui est considérée.

Ce tableau révèle que les 5 espèces pour lesquelles la Bretagne a la plus grande importance quantitative sont le Grand Gravelot, le Bécasseau variable, le Tournepierre à collier, le Pluvier argenté et l'Avocette élégante. On n'observe toutefois pas de correspondance entre le % de la population hivernant en Bretagne et le nombre de sites atteignant le niveau d'importance internationale pour une espèce donnée, le cas du Grand Gravelot étant particulièrement net à cet égard. Ce paradoxe est lié au type de distribution de chaque espèce (dispersée ou concentrée) mais sans doute également à la nature même du littoral breton, au découpage tourmenté créant ainsi de nombreux petits sites répondant rarement individuellement au critères d'importance internationaux.

TABEAU 4 : Importance hivernale du littoral breton pour les limicoles de la voie migratoire est-Atlantique.

ESPECES	% POPULATION	NOMBRE DE SITES N.I.I.
Grand Gravelot	14.5	0
Bécasseau variable	9.6	2
Tournepierre à collier	6.5	2**
Pluvier argenté	5.6	2
Avocette élégante	4.9	2
Bécasseau violet	4*	1**
Huitrier pie	3.1	1
Barge rousse	2.9	2
Chevalier gambette	2.4	0
Bécasseau sanderling	2.2	0
Courlis cendré	2.2	1
Barge à queue noire	1.8	1
Bécasseau maubèche	1.6	1
Gravelot à c.i.	<1	0
Bécasseau minute	<1	0
Combattant	<1	0
Courlis corlieu	0	0
Chevalier arlequin	<1	0
Chevalier aboyeur	<1	0

* population estimée à 2000 ind. (Annézo 1991).

** selon Smit et Piersma (1989) mais avec une conception du site particulière: Bretagne pour le Bécasseau violet, Bretagne Nord et Bretagne Sud pour le Tournepierre.

IV - ANALYSE SUCCINCTE DES TENDANCES NUMERIQUES

Le Tableau 1 propose des tendances pour toutes les espèces étudiées. Elles ne concordent pas toujours avec l'évolution de l'effectif total dénombré en Bretagne de 1977 à 1989. En effet, les nombres d'observateurs et de sites prospectés ont augmenté pendant cette période. L'effectif total dénombré ne peut pas être le seul indice puisqu'il intègre les variations de l'effort de prospection mais aussi les variations d'abondance des populations.

Néanmoins, la régression de certains effectifs, malgré l'amélioration de la prospection, ne peut en aucun cas être mise en doute. Ce constat est loin d'être négligeable puisque ce sont tout d'abord ces espèces qu'il faudra mettre sous haute surveillance.

Pour les espèces présentant une apparente stabilité ou une augmentation, une analyse basée sur les seules variations de l'effectif total dénombré chaque année est évidemment insuffisante, voire aboutirait à des conclusions éronnées. C'est pourquoi, contrairement à Trolliet (1991), nous l'avons dans la plupart des cas complétée par une analyse de l'évolution des effectifs sur des sites témoins, régulièrement prospectés. Cette méthode n'est pas infaillible, mais c'est une précaution supplémentaire. Elle s'avère en tout cas bien souvent pondératrice, comme pour le Pluvier argenté puisqu'elle montre un taux d'augmentation sur les sites témoins plus faible que ce qu'indique l'effectif total compté. Le cas du Bécasseau variable est également riche d'enseignements. Malgré une augmentation de l'effectif total de 60.000 ind. en 1977 à 160.000 ind. en 1989, l'évolution des effectifs sur les principaux sites, non seulement ne révèle pas d'augmentation de cette ampleur, mais en outre met en lumière une situation contrastée avec des diminutions locales. Dans ce cas, il semble préférable de parler de tendance indéterminée.

V - DISCUSSION

Des résultats indiscutables

Au terme de cette analyse, nous pouvons considérer que les dénombrements réalisés chaque année par les ornithologues bretons permettent de connaître avec une précision satisfaisante les effectifs des limicoles hivernants, leur répartition et la valeur des sites d'hivernage du littoral breton.

C'est grâce à ces dénombrements réalisés pendant 13 ans que nous avons pu livrer à l'ensemble des ornithologues bretons des résultats, synthétiques certes, mais rapidement accessibles et devant leur permettre dans tous les cas, de recaler leurs observations personnelles et de mieux connaître le statut hivernal des espèces concernées.

Il est cependant nécessaire de préciser que ces affirmations concernent les principales espèces de limicoles côtiers hivernant en Bretagne. Les différentes analyses ont d'ailleurs bien illustré les limites de ce type d'enquête pour les espèces rares comme le Gravelot à collier interrompu, le Courlis corlieu ou le Chevalier aboyeur.

Néanmoins ce défaut ne semble pas entraîner de graves conséquences compte tenu du rôle marginal de la Bretagne pour l'hivernage de ces espèces et de la faible contribution de ces espèces au total des limicoles hivernants.

Il faut également considérer que les effectifs des espèces à distribution dispersée comme le Grand Gravelot, le Tournepierrre à collier, les Bécasseaux sanderling et violet, le Chevalier gambette sont probablement sous-estimés par manque de prospection suffisante sur certains sites très favorables.

Une ombre au tableau

L'aspect des résultats qui semble le plus discutable concerne les tendances numériques. La nature même de l'enquête en est probablement à l'origine. En effet, malgré l'augmentation du nombre de sites prospectés et des observateurs, aucune méthode reproductible d'une année sur l'autre pour des sites bien déterminés n'a jusqu'à présent (1989) été mise en place et une certaine "anarchie" a toujours subsisté dans la réalisation des dénombrements. Basées sur le volontariat, la "pression" et la "couverture" sont restées en rapport avec les forces vives et les possibilités des ornithologues, par conséquent variables dans le temps et l'espace.

Cette constatation a déjà été mentionnée par le BIROE. Elle fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion sur un protocole plus rigoureux qui, à l'avenir devrait permettre une meilleure interprétation des résultats.

Néanmoins la portée de ces biais méthodologiques doit être relativisée.

Seulement trois localités ont fait l'objet de dénombrements complets, chaque année, de 77 à 89, mais elles font partie des principaux sites d'hivernage déjà signalés (Tab.2). L'enquête a en fait pris un réel essor à partir de 1981; 7 autres sites majeurs fournissent des séries complètes de dénombrements pour les années 81-89. Après quatre années de tâtonnement et de mise en place, on peut donc considérer que cette enquête, avec près de 75% des limicoles hivernants dénombrés chaque hiver, constitue un outil assez fiable de suivi de population à partir de 1981 et ce pour les espèces hivernant pour l'essentiel dans les baies et estuaires. La situation est en effet légèrement différente pour les limicoles hivernant majoritairement, voire totalement sur les côtes sableuses et/ou rocheuses. Seule la période 85-89 a permis de se faire une idée satisfaisante de leurs effectifs et de leur répartition. Il est donc trop tôt pour parler de tendances numériques totalement fiables.

Des projets pour l'avenir

Le recensement de la mi-janvier est maintenant une machine bien rodée. Il a déjà apporté et apportera encore à l'avenir de précieuses informations sur les populations de limicoles hivernants. Mais le rôle d'accueil de la Bretagne pour les limicoles ne se réduit pas au seul mois de janvier. Si ce mois peut être considéré comme représentatif d'une situation hivernale, des limicoles fréquentent le littoral breton presque toute l'année. Les stationnements au printemps et à l'automne concernent en outre souvent d'autres espèces ou d'autres populations, et l'on ignore tout ou presque de l'importance de la Bretagne à ces moments de l'année.

Il serait bien sûr souhaitable de voir s'instaurer des dénombrements mensuels et systématiques tout au long de l'année sur tous les grands sites bretons. Mais ne rêvons pas, une telle enquête est probablement au dessus de nos possibilités. Au contraire, de nombreuses données ont déjà été accumulées depuis 25 ans pour de nombreux sites. Des mises-au-point peuvent déjà être entreprises afin d'établir des bases de réflexion, nécessaires à l'élaboration de stratégies cohérentes de protection.

De part sa conception cette enquête peut révéler un changement de la répartition et de l'abondance d'une espèce, une modification de la fréquentation d'un site par les limicoles... En d'autres termes, c'est un indicateur; elle met en évidence un phénomène, mais elle n'apporte pas d'élément explicatif. Pour cela il faudrait envisager d'autres études plus spécifiques en fonction du problème posé, et il faut bien admettre que nos connaissances concernant les relations entre sites d'hivernage, la structure en sexe et âge, l'écologie alimentaire...des limicoles en Bretagne sont très fragmentaires.

Il reste donc encore beaucoup à faire pour aboutir à une meilleure connaissance et donc à une meilleure protection des limicoles qui affectionnent les rivages bretons.

REMERCIEMENTS

Nous aurions aimé pouvoir citer tous les acteurs qui ont participé de près ou de loin aux dénombrements des 13 années considérées dans la synthèse qui vient de vous être présentée. Ce souhait n'est pas réalisable et ferait inévitablement des oubliés. La formule de remerciement collective trop souvent usitée ne nous convient pas non plus.

Nous demanderons plutôt à chacun d'entre vous, qui avez participé à cette tâche à un moment donné, de vous considérer associé à part entière au travail de compilation qui vient d'être réalisé pour le seul bien de nos amis les oiseaux.

Nous remercions vivement Roger MAHEO, pour les remarques et les corrections qu'il a apportées sur la première version du manuscrit concernant les quatre premières espèces traitées mais aussi pour son action déterminante comme coordinateur régional.

BIBLIOGRAPHIE

- ANNEZO, J.P. (1991).- Bécasseau violet, in in Yeatman-Berthelot, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. Paris, S.O.F.: 258-259.
- BERTHELOT, D.(1991).- Courlis corlieu, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. Paris, S.O.F.: 222-223.
- C.O.B. (1968-1990).- "Actualités ornithologiques" et "notes ornithologie bretonne". Publications AR VRAN et bulletins de liaison.
- C.O.B. (1986).- Atlas de la présence hivernale des oiseaux de Bretagne. 1977-1981, AR VRAN Tome XII, fasc.3.
- GUERIN, G. (1927).- Sur les apparitions du Bécasseau violet. Le Chasseur Français, 444 et 448.
- MAHEO, R. (1977- 1989).- B.I.R.O.E - LIMICOLES, Limicoles séjournant en FRANCE. Collection complète 1978-1989.
- MAHEO, R. (1991).- Pluvier argenté, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. Paris, S.O.F.: 222-223.
- MAHEO, R. (1991).- Barge à queue noire, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. Paris, S.O.F.: 228-229.
- MAHEO, R. (1991).- Courlis cendré, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. Paris, S.O.F.: 232-233.
- MAHEO, R. (1991).- Bécasseau variable, in YEATMAN-BERTHELOT, D. Atlas des oiseaux de France en hiver. Paris, S.O.F.: 260-261.
- MAHEO, R. (1992).- Valeur internationale du littoral français pour les limicoles en hivernage. Alauda 60 (4), 1992 : 227-234.
- PRATER, A.J. (1976).- La distribution des échassiers de rivage en Europe et Afrique du Nord. Bull. Special O.N.C., N° 6: 82-120.
- SMIT, C.J. et PIERSMA, T.(1989).- Numbers, midwinter distribution and migration of waders populations using the East Atlantic flyway. I.W.R.B. Special Publication N° 9: 24-63.
- SUMMERS, R.W. (1991). - Bécasseau violet cf Annezo.
- TROLLIET, B. (1992). - Répartition et effectifs hivernaux des limicoles côtiers. B.M. O.N.C., 169: 7-17.
- TUBBS, C.R. (1991).- The population history of Grey Plovers *Pluvialis squatarola* in the Solent, Southern England. Wader Study Group Bull. 61: 15-21.
- VOOUS, K.H. (1973).- List of recent Holarctic bird-species. Non-passerines. Ibis, 115 : 612-638.

Jacques GAROCHE
Chemin des Mouchets
22400 MORIEUX.



Guillaume GELINAUD
3, rue LE HELLEC
56000 VANNES.

**DEUXIEME OBSERVATION RELATEE DU PLONGEON
A BEC BLANC (*Gavia adamsii*)
EN BRETAGNE**

Par Bernard CADIOU

026

Le 23 janvier 1992, je suis depuis 9h20 dans les falaises de Goulien / Cap Sizun (Finistère sud) pour observer l'arrivée des premières Mouettes tridactyles de la saison. En attendant que les quelques unes qui sont rassemblées en radeau sur l'eau se décident à s'envoler vers les falaises, je lis tranquillement le "Canard enchaîné". Vers 10h, baissant mon journal, mon regard est soudain attiré par un "gros oiseau" sur l'eau à une cinquantaine de mètres. A l'oeil nu, il a une allure de jeune Grand cormoran. Un coup de jumelle m'apporte l'identité de l'oiseau. Il s'agit d'un Plongeon, mais ce specimen ne correspond ni à l'arctique (*G. artica*), ni au catmarin (*G. stellata*), compte tenu de la taille et de la tête anguleuse. Les conditions d'éclairage sont excellentes : Le ciel est bleu et l'oiseau se trouve dans la zone non éclairée au pied des falaises, d'où l'absence de reflet. Le bec blanc et anguleux me fait bondir sur ma longue-vue et mon crayon. Je l'observe pendant 15 minutes environ, le temps d'en faire un croquis précis. Il plonge une première fois pour réapparaître un peu plus loin, puis une deuxième fois et je le perds de vue. De nouvelles recherches vers 13h ne m'ont pas permis de le relocaliser.

En résumé, plusieurs détails caractéristiques peuvent être mentionnés :

- la silhouette est massive et la tête est très anguleuse ;
- le bec est blanc-jaune uniforme et anguleux ;
- une zone de plumes au-dessus du bec apparaît bien nettement (plumage maxillaire) ;
- l'oeil est bien isolé de la calotte ;
- le dos est légèrement écailleux, blanc-gris sur brun-gris ;
- le reste du dos, les flancs, la tête et le cou sont brun clair ;
- enfin, la délimitation n'est pas nette entre le blanchâtre et le brun sur le cou ;

Tous les détails notés concordent avec les critères d'identification de l'espèce (Monnat, 1977 ; Cramp & Simmons, 1977 ; Dubois, 1987). Il s'agit d'un individu en plumage de premier hiver. Par ailleurs, les photographies des ouvrages de Harrison (1987) et de Dubois & Duquet (1992, p.150) reflètent tout à fait l'oiseau observé (mis à part le dos un peu plus écailleux sur les photographies).

Il s'agit de la dixième mention française de l'espèce et la date concorde parfaitement avec celles des observations de deux immatures en 1987 (Boulogne sur Mer/Pas de Calais : du 17 au 24 janvier ; Antifer/Seine Maritime : du 18 au 25 janvier ; Dubois & Yésou, 1992).

BIBLIOGRAPHIE

- CRAMP, S & SIMMONS, K.E.L. (1977). - Handbook of the birds of Europe the Middle East and North Africa. The birds of the Western Palearctic. Volume I Ostrich to Ducks. Oxford University Press.
- DUBOIS, P.J. (1987). - Plongeurs... d'hiver. L'Oiseau Magazine 9 : 51-53.
- DUBOIS, P.J. & DUQUET, M. (1992). - La passion des Oiseaux. Sang de la Terre, Paris.
- DUBOIS, P.J. & YESOU, P. (1992). - Les oiseaux rares en France. R. Chabaud, Bayonne.
- HARRISON, P. (1987). - Seabirds of the world. A photographic guide. C. Helm, London.
- MONNAT, J.Y. (1977). - Un plongeur à bec blanc *Gavia adamsii* en Bretagne : première donnée française. Alauda 45 : 231-234.

Bernard CADIOU
Le Bourg
29770 GOULIEN

**TENTATIVE DE CAPTURE D'UN CHIROPTERE PAR UN
EPERVIER (*Accipiter nisus*)**

Par Jacques ROS

07

Le 24 mars 1988, à la nuit tombante, 3 à 4 chauves-souris, probablement des Oreillardes sp (*Plecotus* sp.) virevoltent joyeusement autour des frondaisons d'un arbre dans un parc d'Arradon (Morbihan). Soudain, leurs ébats sont interrompus par l'arrivée brutale d'un épervier mâle en quête d'un encas vespéral. La chauve-souris visée par cette attaque s'esquive par d'habiles crochers, serrée de près par notre intrépide rapace. Hélas pour lui, la chauve-souris s'éclipse rapidement dans le feuillage, lui abandonnant le terrain. Conscient du ridicule de la situation, l'oiseau disparaît pour ne plus revenir.

La capture de chiroptères dans leurs gîtes par des rapaces nocturnes, en particulier l'effraie, est un fait connu ayant fait l'objet d'une assez abondante littérature (voir par ex Hainard 1987, Bersuder et Kayser 1988).

Il n'en va pas de même pour les rapaces diurnes. Il est vrai que les chauves-souris sont essentiellement nocturnes, ce qui constitue pour les falconiformes un facteur limitant... On trouve néanmoins mention de prédatons réussies de chiroptères par le Faucon hobereau *Falco subbuteo* (Géroudet 1965, Cramp et Simmons 1979, Juillard et Bassin 1985, Dronneau et Wassmer 1987) par le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* (Géroudet 1965, Duquet et Morlet 1986, Noblet 1987) et de tentative par le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* (Schimmings 1985) ; Hainard (1987) cite également le Milan royal *Milvus milvus* et la Buse variable *Buteo buteo*.

Quant à l'épervier, Géroudet (1965) signale que les chiroptères sont pour lui des proies occasionnelles ; Hainard (1987) le note également. Par contre, Cramp et Simmons (1979) ainsi que Joncour (1986) ne mentionnent pas les chauves-souris dans son régime alimentaire.

Il s'agit, dans tous les cas, de captures de chiroptères s'aventurant en plein jour (fait peu courant) ou sortant à la tombée de la nuit. Les animaux sont alors saisis en plein vol.

Sans exclure les phénomènes de spécialisation (Creutz 1974 sur la Sérotine Commune *Eptesicus serotinus*, Dronneau & Wasmer 1987 sur Noctule *Nyctalus noctula*), il est donc normal que ces prédatons restent assez exceptionnelles. Par ailleurs, les chances de réussite sont limitées du fait de l'agilité des chauves-souris, y compris pour l'épervier dont les performances de chasse au vol sont connues. Le triste échec relaté ici en est un exemple.

BIBLIOGRAPHIE

- BERSUDER, D. & KAYSER, Y. (1988).
- La prédation des chiroptères par la Chouette effraie (*Tyto alba*) en Alsace et dans les contrées limitrophes. *Ciconia* 12 (3) 135-152.
- CRAMP, S. & SIMMONS K.E.L. et al (1979).
- The Birds of the Western Palearctic. Vol 2, Oxford University Press.
- CREUTZ, G. (1974).
- Zur Ernährungsweise des Baumfalken. *Der falke* 6 : 200-201.
- DRONNEAU, C. & WASSMER, B. (1987).
- Chasses aux chauves-souris par le Faucon hobereau, (*Falco subbuteo*). *Nos oiseaux*, 39 : 159-162.
- DUQUET, M. & MORLET, L. (1986).
- Capture d'un chiroptère par le Faucon pèlerin. *Nos oiseaux*, 38 : 297.
- GEROUDET, P. (1965).
- Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Delachaux & Niestlé. Ed. Neuchatel.
- HAINARD, R. (1987).
- Mammifères sauvages d'Europe. Ed. Delachaux & Niestlé. Neuchatel 109-110.
- JUILLARD, M. & BASSIN, P. (1985).
- Capture d'un chiroptère par le Faucon hobereau, (*Falco subbuteo*). *Nos oiseaux*, 38 : 34
- JONCOUR, G. (1986).
- L'épervier d'Europe. Etude d'une population en Basse-Bretagne. Ed. Fonds d'intervention pour les rapaces. La Garenne-Colombes.
- NOBLET, J.F. (1987).
- Les chauves-souris. Atlas visuel Payot. Lausanne.
- SHIMMINGS, P. (1985).
- Kestrel attempting to catch bat in mid air. *British Birds* 78 : 109.

Jacques ROS

**COLONISATION DE LA NOUVELLE RETENUE
DE BOIS-JOLI/PLEURTUIT
PAR LES OISEAUX D'EAU NICHEURS.**

Par Patrick LE MAO et Daniel GERLA

028

Les sécheresses de 1988 à 1992 aidant, un vaste renforcement du dispositif d'alimentation en eau potable est en cours en Ille-et-Vilaine. Parmi les nouvelles retenues d'eau prévues, celle de Bois-Joli est la première à être achevée, sa mise en eau ayant commencé à l'automne 1991.

D'une surface en pleine eau de 59 ha pour un volume de 3 millions de m³, elle est la retenue la plus en amont de la rivière du Frémur qui sert de limite départementale entre l'Ille-et-Vilaine et les Côtes d'Armor.

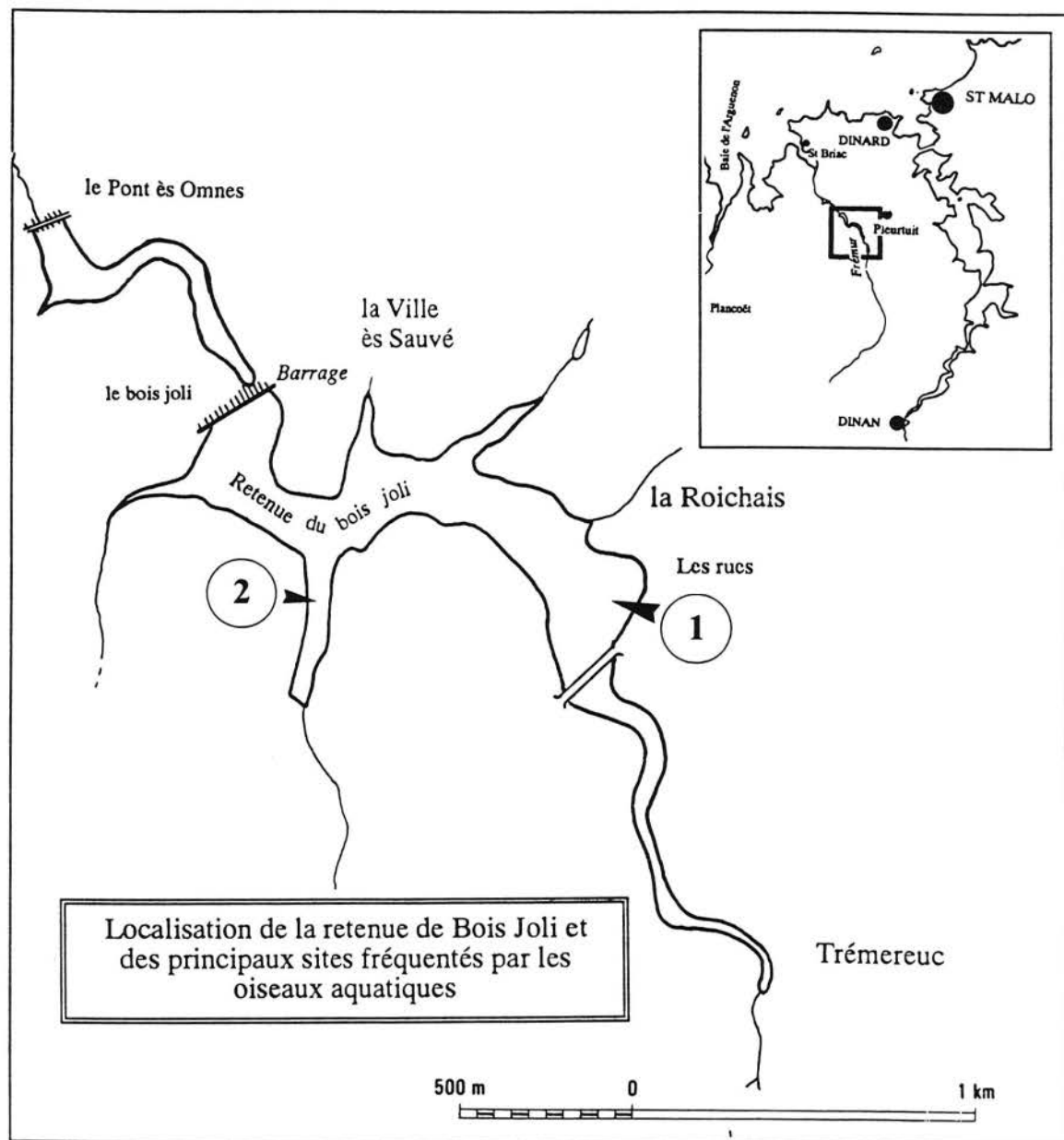
Dès le printemps 92, plusieurs espèces d'oiseaux d'eau ont tenté de s'y reproduire avec plus ou moins de succès.

I - BIOTOPES DE NIDIFICATION

La mise en eau, commencée à l'automne 1991, a été très lente pendant l'hiver et le printemps à cause de la sécheresse hivernale. Des montées significatives des niveaux d'eau ont été observées après des pluies orageuses en juin et juillet, parfois suivies de décrues sensibles.

Les niveaux d'eau n'étant pas encore stabilisés, les ceintures de végétation restent encore très rudimentaires mais on peut reconnaître trois zones principales :

- association immergée à *Potamogeton* sp et *Polygonum amphibium*.
- association transitoire à *Bidens* sur la zone de balancement des eaux.
- des broussailles et friches sur les terres fraîchement remuées des contreforts de la retenue (abondance exceptionnelle de *Digitalis Purpurea*).



II - NIDIFICATION DES OISEAUX D'EAU

II-1 Le Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

Ce petit grèbe n'est apparu que tardivement dans la saison, dans le site 1 :

- 2 ad. le 25/06
- 2 couples (2 couveurs) le 02/07 dans les Renouées aquatiques : pas de succès de reproduction par la suite.

II-2 Le Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

L'effectif global est resté stable du 30/04 au 06/08 : 3 couples et 1 adulte non apparié.

- Site 1 : le couple construit le 30/04 ; le premier nid ayant été "squaterisé" par des foulques, il en reconstruit un autre le 06/05 ; ce deuxième nid est abandonné (montée des eaux) et l'adulte couve sur une troisième plateforme le 21/05. Une diminution rapide du niveau entraîne l'abandon de la ponte et un quatrième nid est en construction le 05/06 ; un couveur y est installé le 11/06. Le 25/06, les adultes ont à nouveau abandonné leur ponte car le niveau continue à baisser. Un cinquième nid est construit le 02/07, date à laquelle il contient 3 oeufs. Cette nichée n'aboutira pas et il s'agit de la dernière tentative enregistrée.

- Le reste du lac est bien moins suivi. Deux autres couples construisent des nids le 05/06, mais sans succès.

II-3 Le Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Ce canard est le seul oiseau à avoir connu un certain succès de reproduction:

- 6 mâles le 30/04
- 5 mâles le 06/05
- 9 mâles et 1 femelle le 21/05
- 18 mâles, 1 femelle/9 pulli > 24 h OO, 1 femelle/9 pulli 10-15 jours et 1 femelle/10 juv. le 05/06
- 4 mâles et 1 femelle/13 juv. le 25/06
- 7 ind. le 02/07

II-4 La Foulque macroule *Fulica atra*

Présente dès le début des observations, cette espèce a eu des effectifs variables :

<u>30/04</u>	<u>06/05</u>	<u>21/05</u>	<u>05/06</u>	<u>25/06</u>	<u>02/07</u>
6	6	7	16	12	14 (1 juv.)

- Site n°1 : les 6 adultes paraden le 30/04 ; un couple construit et un autre occupe un nid "emprunté" aux Grèbes huppés le 06/05 ; le 21/05 ce nid est abandonné et les 3 couples ont achevé leurs nids ; l'incubation est en cours. Malgré les variations du niveau d'eau, les couveurs n'ont pas abandonné leurs nids le 05/06 ; il ne reste plus qu'un seul couveur le 11/06, deux pontes ayant été abandonnées ; l'échec est total le 25/06, toutes les pontes sont délaissées. Un nouveau nid est occupé le 02/07 alors qu'un juvénile d'origine inconnue est présent. Cette tentative sera encore un échec.

- Site n°2 : un nid contient 5 oeufs le 05/06, il est abandonné dès le 11/06 car il est à sec.

III - DISCUSSION.

Dès le début du printemps, 3 espèces d'oiseaux aquatiques sont venues nicher sur la nouvelle retenue de Bois-Joli (Grèbe huppé, Canard colvert Foulque macroule), suivies plus tardivement par le Grèbe castagneux.

Les trois premières sont les oiseaux d'eau les plus communément répartis sur les plans d'eau de la Bretagne intérieure. Elles sont ainsi omniprésentes sur les plans d'eau favorables d'Ille-et-Vilaine et cette nouvelle colonisation, concomitante avec la mise en eau, est une preuve supplémentaire de leur vitalité à l'échelle régionale. Selon Lebreton et Al. (1991), il s'agit là d'espèces ubiquistes, à niche écologique large, capables de s'adapter à des milieux marginaux, tels que la potamaie, pour leur nidification (Grèbe huppé, Foulque macroule). Le Canard colvert niche, quant à lui, dans toutes sortes de milieux, parfois très éloignés de l'eau.

Le Grèbe castagneux est une espèce beaucoup plus localisée en Haute-Bretagne, dont l'installation sur les sites de nidification est irrégulière. La présence d'une végétation flottante et immergée dense est indispensable à son cantonnement ; ce type de biotope est très dépendant des niveaux d'eau qui dépendent directement de la pluviométrie. Ceci peut expliquer le caractère géographiquement irrégulier de la reproduction. De plus, le cantonnement peut être tardif quand les conditions idéales se font attendre. Lebreton et al. (op.cit) signalent d'ailleurs que la reproduction de cette espèce est, dans l'ensemble, plus tardive que celle des autres grèbes. Il est donc probable qu'une partie des nicheurs potentiels nomadise pendant le printemps et l'été, à la recherche de conditions environnementales favorables.

Dès la première année, la nouvelle retenue de Bois-Joli a montré ses capacités à accueillir une avifaune aquatique nicheuse mais aussi les limites de ce type de plan d'eau à assurer des conditions hydrologiques suffisamment stables pour que les nichées aboutissent. D'autres exemples existent en Ile-et-Vilaine : à la riche avifaune nicheuse de la retenue de la Chèze à St-Thurial a succédé un (presque) désert ornithologique lors des baisses de niveau dues à la succession de sécheresses depuis l'hiver 1988. L'établissement de ceintures de grands hélrophytes (très sensibles aux fluctuations extrêmes des niveaux d'eau) est un facteur indispensable à l'établissement d'une population stable d'oiseaux aquatiques nicheurs. Un suivi régulier de la retenue de Bois-Joli devrait permettre de suivre les réponses de l'avifaune aux fluctuations et évolutions de l'environnement.

BIBLIOGRAPHIE.

- LEBRETON, P., BERNARD, A. et DUPUPET, M. (1991). - Guide du naturaliste dans les Dombes.
Delachaux & Niestlé, Neuchatel-Paris, 430p.

Patrick LE MAO
Daniel GERLA
84, Rue des Antilles
35400 SAINT-MALO

**PREMIER CAS DE NIDIFICATION DE
L'AIGRETTE GARZETTE (*Egretta garzetta*)
EN RADE DE BREST**

Par Daniel PONS

029

Autrefois essentiellement répartie dans la moitié sud du pays, l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) a, depuis le début des années 1940, étendu son aire de répartition vers le Nord. Entre 1981 et 1989, les effectifs français ont nettement augmenté malgré la vague de froid de l'hiver 1984 qui a entraîné une réduction de 41% de la population nicheuse au printemps 1985 (Marion 1991). Cet accroissement des effectifs, estimés à 3800 couples en 1989, s'est traduit par la multiplication des colonies de reproduction. En effet, des nicheurs ont conquis de nouveaux sites de nidification, en particulier sur la façade atlantique, depuis la côte Aquitaine jusqu'au Finistère.

La population bretonne a connu une évolution parallèle à celles des autres régions. L'importante colonie de Grandlieu qui comptait 230 couples en 1981 a éclaté pour donner naissance vers le milieu de la décennie à trois autres colonies d'importance moyenne : le Collet (44), Guérande (44) et Ile de Réno (Baden/56). En 1989, on dénombrait 12 sites de nidification, tous localisés dans le sud de la Bretagne.

Le 30 juin 1992, je visitais, avec Jean-Claude Linard et Jean-Marc Pons, la colonie de Goélants argentés de l'île de Trébéron située en rade de Brest. A cette occasion j'ai noté, sur l'île des Morts toute proche, la présence d'une colonie de cinq couples d'Aigrettes garzettes. Les cinq nids installés dans un épais fourré de lauriers hébergeaient au moins trois jeunes (visibles) âgés d'une quinzaine de jours.

Les Aigrettes garzettes de l'île des Morts, qui bénéficient d'une grande tranquillité, (l'accès de l'île étant interdit au public pour des raisons militaires), sont les premières avec celles notées en baie de Morlaix (deux couples : information orale d'Ewenn de Kergariou) à s'installer dans le Nord-Finistère.

Après une phase de déclin très marquée au 19ème siècle due à la plumasserie, l'Aigrette garzette a bénéficié d'une protection légale qui a sans aucun doute favorisé son expansion géographique et son essor démographique. La multiplication et la répartition des colonies sont probablement en rapport avec l'écologie alimentaire de l'espèce, qui n'étant plus soumise à une importante prédation humaine, se disperse en fonction des potentialités alimentaires du milieu. Cependant l'évolution démographique des différentes populations est loin d'être bien comprise.

BIBLIOGRAPHIE.

MARION, Loïc. (1991).

- Inventaire National des Héronnières de France 1989, Héron cendré, Héron bihoreau, Héron Gardeboeuf, Aigrette garzette. Rapport Ministère de l'Environnement, SESLG : 75 pages.

Daniel PONS
Les Marchaisons
45220 CHATEAURENARD

PRESENCE D'UN EIDER A TETE GRISE
(*Somateria spectabiles*)
SUR LA COTE NORD DU FINISTERE

Par BERNARD ILIOU

030

Le 22 novembre 1992, les mauvaises conditions météorologiques m'obligent à abrégéer mon parcours ornithologique et me conduisent jusqu'à la baie abritant la base nautique de Plouguerneau. Je compte sur la présence hivernale habituelle des plongeurs dans cette baie pour en localiser quelques-uns.

A défaut des espèces désirées mon attention fut très vite attirée par un oiseau, qui malgré ses fréquentes plongées ne laissait aucun doute quant à son identité. La calotte et la nuque grise contrastant avec un bec rose, un corps pratiquement noir, hormis une tâche blanche à l'arrière des flancs, une poitrine et un cou blanchâtre teintés de rose caractérisaient un mâle d'Eider à tête grise (*Somateria spectabilis*).

Cet hôte inhabituel dans nos régions se reproduit au Spitzberg et de la mer blanche jusqu'au détroit de Berring à travers la toundra côtière de Sibérie. Il niche également dans l'archipel canadien ainsi que le long de la côte nord jusqu'à la baie d'Hudson. Durant la période hivernale les Eiders à tête grise stationnent à la limite de la banquise, le plus au nord possible. Ils se rassemblent au large de la Norvège, de l'Islande, du sud Groënland et à l'est de l'Amérique du nord. Bien que l'espèce soit loin d'être rare, entre 1 et 1,5 million d'adultes, les observations restent néanmoins marginales dans le sud de son aire de distribution. Dans les Iles Britanniques plus d'une centaine d'Eiders à tête grise ont été notés à ce jour alors qu'en France cette observation constitue la quatrième donnée. Le 13 avril 1986 deux mâles immatures sont présents dans la Manche, un mâle adulte le 22 décembre 1986 dans le Pas-de-Calais, et un immature du 10 au 18 décembre 1988 à la Turballe.

L'individu observé, était occupé à se nourrir. Il effectuait des plongées entre quinze et trente secondes au cours desquelles il ramena plusieurs Crabes verts (*Carcinus maenas*) et autres proies non-déterminées ; cela dura une demi-heure puis il passa le reste du temps à remettre son plumage en état.

Ce genre d'observation se doit d'être situé dans un contexte anecdotique, chacun donnant à ce fait l'importance qu'il voudra bien y trouver.

BIBLIOGRAPHIE.

DUBOIS, PH.J et YESOU, P (1992).

- Les oiseaux rares en France.
2ème édition.
Eidet à tête grise P.75

CRAMPS, S et al. (19).

- Handbook of the birds of Europe, Middle east,
Worth Africa Vol.1 Ostrich to ducks - Kong Eider
P.605/606.

GOODERS et BOYER

- Les canards hémisphère nord.
Eider à tête grise *Somateria spectabilis*
P. 112/114.

Bernard ILIOU
La Ville Gleuhiel
56120 GUEGON

**SYNTHESE DES OBSERVATIONS
ORNITHOLOGIQUES BRETONNES
ENTRE LES 16/07/1989 et 15/07/1990**

Par Guillaume GELINAUD

0031

PLONGEON CATMARIN *Gavia stellata*

L'espèce est signalée entre le 6 octobre [1 à Plouézoc'h (29)] et le 30 avril [1 en rade de Brest (29)]. Un estivant est encore présent en rade de Brest du 18 juin au 15 juillet.

Les effectifs sont restés faibles cette année. Maxima enregistrés : 10 le 15 janvier entre St-Maurice et Fréhel (22), 5 à 10 le 7 janvier en baie de Douarnenez (29), 4 le 17 janvier à Ploëmeur (56) et 3 le 4 mars à Plouhinec (56). Toutes les autres localités n'ont accueilli que 1 à 2 ind.: Cancale (35), le littoral de Fréhel à Lancieux (22), Locquirec (29), Brignogan (29), la rade de Brest (29), Erdeven (56), Quiberon (56), Hoëdic (56) et le Croisic (44).

PLONGEON ARCTIQUE *Gavia arctica*

4 le 15 octobre, 5 le 22 octobre... maximum 60 le 1er janvier en rade de Brest (29)... derniers : 9 le 30 avril.

55 le 3 mars à Plouha (22) et 19 le 14 mars au Conquet (29), effectifs inhabituels pour ces localités indiquant peut-être un passage.

Autres sites ayant accueilli 1 à 2 ind.: le littoral entre Fréhel et Lancieux (22), la baie de St-Brieuc (22), Plestin-les-Grèves (22), Plougasnou (29), les Abers (29), la baie de Douarnenez (29), Ploëmeur (56) et Larmor-Plage (56).

PLONGEON IMBRIN *Gavia immer*

L'espèce séjourne dans les parages de Houat et Hoëdic (56) du 22 octobre au 14 avril. C'est toujours de cette zone que nous proviennent les observations concernant les plus forts effectifs : 12 le 22 octobre, 17 le 29... 11 le 18 février à Hoëdic et 9 le 20 février entre Hoëdic et Quiberon.

On note également 8 le 17 décembre à Belle-Ile (56) et 3 le 18 entre Belle-Ile et Quiberon, 9 le 15 janvier en presqu'île de Quiberon (56), 5 le 15 janvier entre Plestin-les-Grèves et le Trieux (22), 5 le 4 février à Guissény (29), 3 le 2 mars en baie d'Audierne (29), 2 le 20 janvier à Carantec (29) et 1-2 le 25 décembre en rade de Brest (29).

Pour le reste essentiellement des isolés : en Rance (35), à Trébeurden (22), à Plougasnou (29), à St-Pol-de-Léon (29), à Santec (29), dans les Abers (29), à Ouessant (29), en baie de Douarnenez (29), à Lanester (56), à St Gildas-de-Rhuys (56), au Croisic (44).

GREBE HUPPE *Podiceps cristatus*

Progrès sensible de la connaissance des effectifs hivernants, sauf en Finistère.

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
363	988	78	1183	178	2790

Principaux sites : golfe du Morbihan (56) : 640, littoral de Fréhel à Lancieux (22): 553, littoral de Morieux à Fréhel (22) : 280, baie de Vilaine (56): 260, étangs du nord de la Loire-Atlantique (44) : 164, baie de Quiberon (56) : 160, étangs de la région de Vitré (35) : 111.

Au moins 12 couples dans le Yeun Elez (29).

GREBE A COU NOIR *Podiceps nigricollis*

Dispersion post-nuptiale sensible à partir de fin juillet : 7 le 25 en rivière de Noyal (56), 1 le 29 à Hillion (22), mais surtout en août : 24 le 4 à Pordic (22). Arrivée massive en rade de Brest (29) en octobre : 100 les 16 et 23 septembre, 2600-2700 le 15 octobre.

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
43	33	2247	1084	26	3433

Principaux sites : rade de Brest (29) : 2200, golfe du Morbihan (56) : 1030, Penzé (29) : 32, Rance (35) : 31.

1 les 13 et 24 mai à Erbrée (35).

GREBE ESCLAVON *Podiceps auritus*

Premier le 11 novembre à Pléneuf-Val-André (22)

Le recensement de la mi-janvier permet d'atteindre un total de 48 ind. dans les Côtes d'Armor : 13 entre Plestin-les-Grèves et le Trieux (22), 1 entre Morieux et Fréhel (22) et 34 entre Fréhel et Lancieux (22). Dans le Finistère, maximum de 4 ind. le 18 février en Penzé, de 3 le 3 mars en baie de Goulven, de 15-20 le 30 décembre en rade de Brest. Enfin 1 le 15 janvier en baie de Douarnenez. Du Morbihan, retenons 1 le 17 décembre à Belle-Ile, 7 le 21 en presqu'île de Rhuys et 30 le 15 janvier en presqu'île de Quiberon.

Dernier le 6 avril à Trébeurden (22)

GREBE JOUGRIS *Podiceps grisegena*

Le littoral du Morbihan fournit le plus grand nombre de données. Premier le 17 octobre entre Houat et Hoëdic (56), 2 le 28 octobre et 1 le 19 février à Hoëdic. Toutes les autres données concernent des isolés : le 25 octobre à Ouessant (29), le 18 décembre à Belle-Ile (56), le 27 décembre à Etel (56), le 29 décembre à St-Pierre-Quiberon (56), le 16 janvier sur la Rance (35), à Locmariaquer (56) et à Port-Blanc (22) le 20 janvier, le 21 janvier à Damgan (56), le 18 février à St-Pol-de-Léon (29).

Dernier le 1er mai à Châtillon-en-Vendelais (35)

PETREL FULMAR *Fulmarus glacialis*

... 1 couple parade le 28 mai à l'île de Cézembre (35), nouvelle localité.

OCEANITE CULBLANC *Oceanodroma leucorhoa*

C'est de loin l'espèce la plus affectée par les tempêtes de la deuxième moitié de décembre. Elle apparaît sur le littoral dès le lendemain de la première tempête qui a atteint un maximum d'intensité dans la nuit du 16 au 17 : 1 le 17 décembre à Guidel (56), 3 entre Belle-Ile et Quiberon (56) et 1 à Ouessant (29) le 18. L'espèce est particulièrement abondante à la côte du 20 au 25, après le passage d'une seconde dépression : 7 à Ouessant et 76 en trois points de la côte de Guidel le 20 ; 5 à Guidel, 20 à Lorient (56), plusieurs dizaines ou centaines au large de Sarzeau (56), 1 à Séné (56) et 12 à Ploëmeur (56) le 21 ; 1 à Sarzeau, 45 à Yffiniac (22) et 6 à Ploëmeur le 22. 6 le 24 à Ploëmeur, 1 à Plouharnel (56), 1 à Brest (29) et 30 à Guidel le 25 ; encore 4 le 26 et 2 le 27 entre Quiberon et Belle-Ile. Le premier cadavre est découvert dès le 17 à Tréogat (29), puis 1 à Pléneuf (22) et 1 à l'île-Grande (22) le 20. Les plus importants échouages sont observés sur le littoral du Morbihan : 10 à Guidel (56) et 1 à Lorient (56) le 21, 63 le 22 à Guidel, 4 à Plovan (29) le 23, 3 à Erdeven (56) le 24, 1 à Brest (29) le 25, 5 à Erdeven le 29, 3 à Tréguennec (29), 4 à Plouhinec (56) et 6 à Ploëmeur (56) le 30, 1 à Plovan le 31 et 1 à Sarzeau (56) le 1er janvier.

Bien que de nouvelles tempêtes sévissent en janvier, l'espèce n'est pratiquement plus signalée : 1 ou 2 le 22 en rade de Brest (29) et 1 mort le 29 à Etel (56).

Plusieurs observations font état d'une forte proportion d'oiseaux en mue des rémiges parmi les pétrels morts mais aussi parmi les oiseaux vivants, ce qui explique peut-être la plus grande sensibilité de l'espèce aux tempêtes de décembre.

Océanite Tempête *Oceanodroma pelagicus*

Passage post-nuptial noté essentiellement dans les parages de Houat et Hoëdic (56), ainsi qu'à Ouessant (29). A Hoëdic, 1 le 8 août, 4 le 11, 1 le 14, 6 le 15 et 1 le 26 août. Plusieurs centaines au nord de Houat (56) le 14 août et 1 le 22 octobre entre Quiberon et Houat ; à Ouessant (29), 3 le 17 août, 1 les 31 août, 3 septembre et 12 novembre. Egalement 2 à 3 le 16 août à Sarzeau (56). Les tempêtes de la deuxième moitié de décembre donnent lieu à des observations en nombre exceptionnel pour la saison : 1 à Sauzon et 1 à Ploëmeur (56) le 17 ; 3 à Ouessant le 18 ; 2 à Guidel (56), 1 à le Tour du Parc (56) et 35 à Ouessant le 20 ; plusieurs dizaines à Sarzeau (56) et 4 à Ploëmeur le 21, 10 le 25 entre Guidel et Ploëmeur, 1 le 26 entre Quiberon et Belle-Ile (56).

Cadavres notés dès le 17 : 2 à Tréogat (29), 4 le 22 à Guidel, 2 le 23 à Plovan (29), 1 le 24 et 2 le 29 à Erdevén (56), 2 à Ploëmeur et 1 à Plouhinec (56) le 30.

Puffin Majeur *Puffinus gravis*

1 le 14 août au nord de Houat (56), 1 les 14 et 20 septembre puis le 5 octobre à Ouessant (29).

Puffin Cendre *Calonectris diomedea*

2 le 11 août à Hoëdic (56), 1 les 15 et 23 août, puis le 14 octobre à Ouessant (29).

Puffin Fuligineux *Puffinus griseus*

Après un premier individu le 1er août, la présence de l'espèce dans les eaux ouessantines est surtout notée du 22 août au 1er septembre, du 15 au 28 septembre et enfin du 5 octobre au 2 novembre, avec un maximum de 110 ind. observés en 55mn le 22 septembre.

Ailleurs, 1 vers l'est le 10 août à Plougasnou (29), 1 le 21 août en Manche, 1 le 22 août à Hoëdic (56) et 1 vers le S en 45mn le 21 octobre à Argenton (29).

Puffin des Anglais *Puffinus puffinus*

... quelques migrants sont encore observés début novembre à Ouessant (29): 6 en 8h30 le 2... 1 en 10mn le 6.

Cinq observations hivernales, sans lien évident avec les tempêtes : 2 le 24 novembre à Ploëmeur (56), 1 les 14 décembre, 6 et 28 février à Ouessant (29), 1 le 14 janvier à Morieux (22).

Début de la migration pré-nuptiale le 15 mars à Ouessant. Des mouvements sont signalés jusqu'à début juillet.

PUFFIN DES BALEARES *Puffinus yelkouan*

Premiers passages le 17 juillet au Cap Fréhel (22), régulièrement noté à Ouessant (29) jusqu'au 1er novembre.

Une donnée hivernale : 1 le 2 janvier à Ouessant.

L'espèce réapparaît autour de l'île à partir du 6 juin, puis en Manche début juillet : 11 le 9 au Cap Fréhel (22).

PETIT PUFFIN *Puffinus assimilis*

A Ouessant (29), 1 les 20 et 21 octobre, puis 1 vers le NW le 23 mars.

FOU DE BASSAN *Sula bassana*

Aucun mouvement particulier, semble-t-il, au moment des tempêtes de décembre et janvier. Les effectifs les plus élevés sont notés dans le Finistère mais, du moins à Ouessant (29), ne se distinguent pas du reste de l'hiver.

7700 couples aux Sept-Iles (22).

GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo*

250-270 couples à l'île des Landes/Cancale (35), 33 nids au Grand Chevret/Cancale (35), 81 couples au Verdelet/Pléneuf-Val-André (22), 48 couples en baie de Morlaix (29).

BUTOR ETOILE *Botaurus stellaris*

1 du 24 septembre au 2 octobre à Séné (56), 1 le 11 octobre à Paimpont (35) et 1 le 20 novembre à Trébeurden (22).

1 couple à Tréguennec (29).

BLONGIOS NAIN *Ixobrychus minutus*

1 mâle le 12 juillet à Tréogat (29).

BIHOREAU GRIS *Nyctocorax nyctocorax*

1 le 21 septembre à Ouessant (29) et 1 le 8 avril à Mordelles (35).

AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*

Un afflux d'aigrettes à partir de la fin juillet est évident dans toute la région. Les effectifs concernés et des observations dans les îles suggèrent une remontée d'aigrettes ayant niché plus au sud.

Maxima de 134 le 18 juillet et 129 le 20 août à Séné (56), 20 le 20 juillet à Goulven (29), 1 les 31 juillet et 2 août, 18 le 3, 40 le 7...à Tréogat (29), 10 dont 9 vers l'ouest le 2 août, 7 le 11, puis 1 du 14 août au 30 octobre à Hoëdic (56), 7 le 14 août à Bosméléac (22), 4 vers l'ouest le 15 août, 1 le 7 septembre et 1 à 2 du 11 septembre au 14 décembre à Ouessant (29). En automne, une diminution intervient plus ou moins tôt selon les localités suivies du Finistère : plus que 18 le 12 août, 11 le 24 août... 3 le 26 septembre à Tréogat, 35-40 le 12 novembre et 4 le 14 décembre à Goulven (29), 8-10 le 13 novembre et 3 le 25 décembre en rivière du Faou, 10-15 le 15 octobre, 2 le 26 novembre, 4 le 6 janvier, 5 le 13 janvier, en rivière de Daoulas...

Malgré ces diminutions automnales, des effectifs supérieurs aux années passées restent hiverner sur la côte nord. A la mi-janvier en Ille-et-Vilaine, 4 en Rance 3 à Dinard et 4 à St-Briac. Au même moment 93 aigrettes sont dénombrées dans les Côtes d'Armor, principalement sur le littoral du Trégor (81 entre Plestin-les-Grèves et le Trieux). Au moins 55 dans le nord du Finistère dont 7 en baie de Morlaix, 7 en Penzé, 16 à Roscoff, 12 à Guisseny et 10 en rade de Brest. Il est regrettable que l'espèce ne soit plus dénombrée sur la côte sud à cette saison.

Quelques oiseaux restent pendant le printemps sur la côte nord : 1 à 3 entre le 12 mai et le 9 juin à Goulven (29), 9 le 18 avril, 2 le 28 avril et 1 le 2 juin à Guisseny (29),..., 2 ad le 31 mai en Rance (35).

153 nids au Haut-Villeneuve (44), 19 au Bois de Quilfistre (44) et 9 au domaine de Trévaly (44) ; ce sont les seules informations au sujet de la reproduction.

3 le 6 juillet à Tréogat (29) et 1 le 15 juillet à Erbrée (35) annoncent le début de la dispersion post-nuptiale.

GRANDE AIGRETTE *Egretta alba*

1 en baie de la Fresnaye et 1 dans l'anse d'Yffiniac (22) le 10 octobre, 1 imm. en décembre dans les gravières de Bruz (35), 1 le 7 janvier à Marcillé-Robert (35), 1 le 16 novembre puis 2 du 17 novembre au 24 décembre et 1 le 21 mai à Locoal-Mendon (56). Enfin 1 fréquente la rivière de Noyalo à partir du 13 mars, d'abord à l'étang de Noyalo puis à Séné du 19 mai à la fin de la période.

HERON CENDRE *Ardea cinerea*

Première nidification dans le nord du Finistère : 2 à 3 couples au Conquet.

HERON POURPRE *Ardea purpurea*

1 juv. le 8 août à Tréogat (29).

Passage de printemps inhabituel à Ouessant (29) : 3 les 21 et 22 mars, 1 le 26, 1 les 7 et 9 avril, 1 le 26 mai. Passage également bien marqué en baie d'Audierne (29) : 1 les 24 mars, 1er et 7 avril, 2 le 14, 1 le 15 à Tréogat puis 1 le 19 à Plovan. Également 1 imm. les 28 et 30 mars à Noyalo (56).

CIGOGNE NOIRE *Ciconia nigra*

2 le 27 août à Sarzeau (56) et 1 en vol vers l'ouest le 5 septembre à Pleudihen (22).

1 le 6 mai à Commana (29)

CIGOGNE BLANCHE *Ciconia ciconia*

1 du 12 au 17 août à Séné (56), 8 le 29 septembre à St-Julien (22).

Le passage pré-nuptial semble de plus en plus marqué : 1 le 9 avril aux Brulais (35), 9 le 27 avril à Plaintel (22), 5 vers l'ouest le 3 mai à Ouessant (29), 1 les 4 et 5 mai à Salignères (35), 4 les 6 et 7 mai à Tréméheuc (35), 1 en vol le 6 juin à Redon (35).

OIE CENDREE *Anser anser*

... 1 le 13 janvier à Botmeur (29), 80 à la mi-janvier au lac de Grand-lieu (44)... encore 1 attardée le 18 avril à Sarzeau (56).

OIE A BEC COURT *Anser brachyrhynchus*

3 le 9 octobre à Ouessant (29).

OIE RIEUSE *Anser albifrons*

4 à la mi-janvier en baie du Mont St-Michel (35) et 1 le 16 mars à Sarzeau (56).

BERNACHE DU CANADA *Branta canadensis*

2 du 27 janvier au 26 mars à Châtillon-en-Vendelais (35).

BERNACHE NONNETTE *Branta leucopsis*

1 le 30 octobre à Penvénan (22) et 1 le 11 novembre en baie du Mont St-Michel (35).

BERNACHE CRAVANT DU PACIFIQUE *Branta bernicla nigricans*

1 le 16 novembre à Louannec (22).

BERNACHE CRAVANT *Branta bernicla*

1 le 27 juillet à Lézardrieux (22), 1 le 10 août à Sarzeau (56)... premières arrivées début octobre : 7 le 3 octobre à Goulven (29). Augmentation rapide des effectifs ensuite : 10254 en octobre sur l'ensemble du littoral, 30766 en novembre, 29308 en décembre, 24238 en janvier, 16528 en février, 6844 en mars. Peu ou pas de jeunes parmi les hivernants.

LOCALITES	MAXIMUM	MOIS
Golfe du Morbihan (56)	20300	novembre
Baie de St-Brieuc (22)	3600	janvier
Baie du Mont St-Michel (35)	3380	février
Baie de Vilaine (56)	3250	décembre
Baie de Quiberon (56)	2410	décembre
Baie de St-Jacut (22)	1215	janvier
Estuaire de la Penzé (29)	1130	février
Rade de Lorient (56)	972	janvier
Baie de Paimpol (22)	865	janvier
Traicts du Croisic (44)	770	février
Baie de Morlaix (29)	640	janvier
Baie de Goulven (29)	450	mars
Estuaire du Trieux (22)	432	février
Rance maritime (35)	425	février
Estuaire du Jaudy (22)	340	mars
Rivière de Pont-l'Abbé (29)	247	janvier

Dernière le 29 mai à l'île-Grande (22).

TADORNE CASARCA *Tadorna ferruginea*

1 du 1er au 27 août, jour de l'ouverture de la chasse, à Séné (56), 1 pendant tout l'été en baie de Plouharnel (56), observé pour la dernière fois le 15 septembre, enfin 1 le 5 octobre à Vannes (56).

TADORNE DE BELON *Tadorna tadorna*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
3064	887	741	3525	2850	11067

Principaux sites: la baie du Mont St-Michel (35): 2566, le golfe du Morbihan (56): 2390, la Basse Loire (44) : 2170, les traicts du Croisic (44) : 680 et la baie de Vilaine (56) : 590.

CANARD SIFFLEUR *Anas penelope*

Premier le 25 août à Ouessant (29)... effectifs les plus forts notés en novembre et décembre dans le Finistère : 2750 le 13 novembre en rade de Brest, 900 le 9 décembre en baie de Goulven.

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
512	363	3630	2164	718	7387

Principaux sites : rade de Brest (29) : 2350, golfe du Morbihan (56) : 1900, rivière de Pont l'Abbé (29) : 600, lac de Grand-lieu (44) : 460, baie de St-Brieuc (22) : 350, étangs de Vitré (35) : 310, baie de Goulven (29) : 300, les Abers (29) : 300.

SARCELLE D'HIVER *Anas crecca*

... 1100 le 19 novembre, 3000 le 2 décembre, 900 le 9 décembre, 78 le 15 janvier en baie de Goulven (29), 925-1025 le 13 novembre, 2400 le 19 novembre, 3000 le 3 décembre et 1800 à la mi-janvier en rade de Brest (29).

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
275	513	2946	1237	10190	15161

Principaux sites : Basse-Loire (44) : 8170, rade de Brest (29) : 1800, lac de Grand-lieu (44) : 1200, golfe du Morbihan (56) : 1050.

En période de reproduction, 1 le 16 avril sur le Yeun Elez (29), 1 couple le 6 mai à Lanrivoaré (29), 1 mâle le 9 mai à Plounérin (22).

CANARD CHIPEAU *Anas strepera*

1 couple avec 3 poussins le 8 août à Tréogat (29).
20 le 18 novembre dans l'anse d'Yffiniac (22), 15 le 25 novembre à Tréogat (29), 17 le 3 décembre en rivière de Daoulas (29).

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
23	40	91	16	77	247

Principaux sites : lac de Grand-lieu (44) : 50, rivière de Pont-l'Abbé (29) : 48, rade de Brest (29) : 25, baie de St-Brieuc (22) : 40.

3 à 4 couples en baie d'Audierne (29), dont 1 femelle avec 4 pulli le 11 juin à Tréogat.

CANARD COLVERT *Anas platyrhynchos*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
7932	3682	5516	5068	13007	32205

Principaux sites : lac de Grand-lieu (44) : 6000, baie du Mont St-Michel (35) : 3548, étangs du Nord de la Loire-Atlantique (44) : 3545, golfe du Morbihan (56) : 2950, Basse-Loire (44) : 2780, baie de Goulven (29) : 1750, rade de Brest (29) : 1750, lac de Guerlédan (22) : 1374.

CANARD NOIRATRE *Anas rubripes*

1 femelle du 24 au 26 juillet à Morlaix (29).

CANARD PILET *Anas acuta*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
16	220	131	730	312	1409

Principaux sites : golfe du Morbihan (56) : 580, traicts du Croisic (44) : 245, baie de St-Brieuc (22) : 220, baie de Vilaine (56) : 150 et la rivière de Pont-l'Abbé (29) : 107.

Derniers le 9 avril à Séné (56).

SARCELLE D'ETE *Anas querquedula*

1 les 6 et 7 septembre, 3 le 8, 4 le 11, 2 le 13 et 1 le 14 à Ouessant (29).

Premières le 16 mars : 5 à Erbrée (35) et 2 à Séné (56).

Le passage semble mieux marqué cette année, ce qui se traduit par le nombre de localités donnant lieu à des observations (7 pour les Côtes d'Armor, le Finistère et le Morbihan) mais surtout par les effectifs : 10 le 24 mars à Tréogat (29), 20 le 30 mars à Ploemeur (56), 11 le 31 à Tréguennec (29), 17 le 2 avril à Plovan (29), observations régulières pour un maximum de 7 ind. à la mi-avril à Séné. 1 à 2 couples jusqu'à la fin mai à Séné, 3 à 4 couples en baie d'Audierne.

CANARD SOUCHET *Anas clypeata*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
65	0	32	449	2797	3343

Principales concentrations : lac de Grand-lieu (44) : 1750, Basse-Loire (44) : 846, golfe du Morbihan (56) : 395.

Nidification : 1 couple le 12 mai à Goulven (29), 1 couple le 27 mai à Port-Blanc (22) et 1 couple nicheur à la Folie/Antrain (35).

NETTE ROUSSE *Netta rufina*

1 le 29 novembre à Ploëmeur (56).

FULIGULE MILOUIN *Aythya ferina*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
462	648	675	2234	2464	6483

Principales concentrations : lac de Grand-lieu (44) : 2300, Vannes (56) : 1740, Kerhuon (29) : 464, Taden (22) : 378.

1 mâle le 5 mai à Guissény (29), 1 mâle le 27 mai à St-Bihy (22),

FULIGULE NYROCA *Aythya nyroca*

1 les 6 août, 20 septembre et 19 octobre à Tréogat (29), 2 le 24 décembre à Châtillon-en-Vendelais (35), 3 à Sains (35) et 1 femelle à Vannes (56) le 14 janvier.

FULIGULE MORILLON *Aythya fuligula*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
159	118	536	201	444	1458

Principales localités : Kerhuon (29) : 404, lac de Grand-lieu (44) : 400, Ploëmeur (56) : 130, Guerlédan (22) : 81, Plonéour-Lanvern (29) : 80.

1 mâle le 14 avril à Lanrivain (22), 1 couple le 5 mai à Guissény (29), 1 le 12 mai à Goulven (29), 2 les 20 et 25 mai puis 1 mâle le 17 juin à Tréogat (29), 1 mâle le 27 mai à Loguivy-Plougras (22).

FULIGULE A BEC CERCLE *Aythya collaris*

1 femelle du 5 novembre au 26 avril à Tréogat (29).

FULIGULE MILOUINAN *Aythya marila*

1544 dénombrés en Bretagne à la mi-janvier dont 1540 dans l'estuaire de la Vilaine (56)!

EIDER A DUVET *Somateria mollissima*

Petits groupes signalés dès l'été : 1 femelle le 8 août et 10 le 31 août en baie de St-Brieuc (22), 7 les 6 août et 3 septembre.... Augmentation sensible à partir d'octobre : 50 dont 10 mâles le 17 octobre à Hoëdic (56), 20 le 15 novembre en rade de Brest (29)...

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
201	38	62	41	52	394

Principales localités : baie du Mont St-Michel (35) : 200, baie de la Baule (44) : 52, Abers (29) : 45, baie de Vilaine (56) : 23, littoral de Morieux à Fréhel (22) : 20, baie de Quiberon (56) : 16, baie de Douarnenez (29) : 13.

Quelques stationnements conséquents jusqu'en avril : 85 le 16 mars, 23 le 23 et 14 le 28 avril à Cancale (35), 50-60 le 28 mars en baie de Morieux (22). Encore 2 mâles le 20 avril à St-Jacut (22), 5 le 5 mai à Groix (56), 1 femelle/imm. le 26 mai à Morieux (22) et 1 mâle imm. estive en baie de Morlaix (29).

Nidification : 1 couple sur le Rocher de Cancale (35), 1 nid à la Pierre Percée/La Baule (44) et 15 ad. dont une femelle accompagnée de 7 à 8 poussins le 6 mai à Houat (56)..

HARELDE DE MIQUELON *Clangula hyemalis*

2 le 10 août, 1 le 1er octobre et 1 le 22 décembre à Sarzeau (56), 1 le 21 octobre à Ouessant (29), 3 le 26 décembre à Ploëmeur (56), 1 femelle/imm. les 26 et 29 décembre ainsi que et le 20 janvier à Guissény (29), 1 le 15 janvier au Croisic (44), 2 le 4 février à Guidel (56), 1 femelle le 6 mars à Trébabu (29).

MACREUSE BRUNE *Melanitta fusca*

Bien peu observée cette année : 1 le 29 octobre en baie de Morieux (22), 15 le 11 décembre et 5 le 15 janvier en baie du Mont St-Michel (35), 3 le 27 décembre et 2 le 16 janvier sur la Rance (35), 7 le 15 janvier en baie de Douarnenez (29), 4 le 15 janvier entre Morieux et Fréhel (22), 7 le 15 janvier au Croisic (44), 2 le 7 avril à Tréogat (29).

MACREUSE NOIRE *Melanittta nigra*

4-5000 dès le 20 septembre en baie du Mont St-Michel (35)...

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
4001	580	700	600	570	6451

Principales concentrations : baie du Mont St-Michel (35) : 4000, baie de Douarnez (29) : 700, baie de St-Brieuc (22) : 382, baie de Vilaine (56) : 260.

GARROT A OEIL D'OR *Bucephala clangula*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
24	15	26	727	3	795

Principales concentrations : golfe du Morbihan (56) : 710, Rance (22-35) : 37, Penzé (29) : 13.

HARLE PIETTE *Mergus albellus*

1 mâle le 13 janvier à Paimpont (35), 1 le 15 janvier à Grand-lieu (44).

HARLE BIEVRE *Mergus merganser*

3 mâles le 10 décembre à Châtillon-en-Vendelais (35), 1 mâle le 14 janvier à Argentré du Plessis (35), 1 le 15 janvier en Penzé (29), enfin 1 femelle le 20 avril à Paimpont (35).

HARLE HUPPE *Mergus serrator*

1 les 6 août et 3 septembre à Logonna-Daoulas (29).
Arrivée début novembre : 5 le 12 novembre en rivière de Daoulas (29).

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
40	126	2266	2077	10	4519

Principales concentrations : rade de Brest (29) : 2150, golfe du Morbihan (56) : 1470, baie de Quiberon (56) : 210, baie de Vilaine (56) : 210, presqu'île de Rhuys (56) : 160.

Dernier le 5 mai à Guissény (29).

MILAN ROYAL *Milvus milvus*

1 du 5 septembre au 1er octobre à Séné (56), puis 1, sans doute le même, le 10 octobre à Noyal (56). 1 le 7 novembre à Port-à-la-Duc (22), 1 le 27 décembre à Châtillon-en-Vendelais (35) et 1 le 1er avril à Vieux-Bourg (35).

MILAN NOIR *Milvus migrans*

1er le 26 mars à Landaul (56).

En période de reproduction, l'espèce est toujours notée sur le littoral du Morbihan : autour de la rivière de Noyal où deux sites sont occupés, max 5 le 30 avril sur la décharge de Theix. Au moins deux couples également dans les parages de la rivière d'Étel.

Autre observations : 1 le 14 avril à Marcillé-Robert (35), 1 le 25 avril à Liffré (35), 1 le 4 mai à Langonnet (56), 1 le 19 mai à Languidic (56), 1 le 3 mai à Henon (22), 1 le 27 mai à la Poterie (22).

CIRCAETE JEAN-LE-BLANC *Circaetus gallicus*

1 le 12 novembre au Cap Fréhel (22) et 1 le 12 juillet à Séné (56).

BUSARD DES ROSEAUX *Circus aeruginosus*

Nidification dans les Monts d'Arrée (29) à proximité des landes du Gragou et tentative infructueuse d'un mâle apparié à 2 femelles à Ouessant (29).

BUSARD CENDRE *Circus pygargus*

Premiers le 28 avril à Roudouallec (56), 1 les 4, 29 et 30 mai à Ouessant (29). 4 à 5 couples dans les Montagnes Noires (22-56) et 1 couple à Grand-Champ (56).

AUTOUR DES PALOMBES *Accipiter gentilis*

1 le 16 septembre à Tréogat (29).

1 mâle parade le 8 mars au Faouet (56), 1 observation en avril en forêt de Rennes (35), 1 couple pendant tout le printemps en forêt de Loudéac (22) : des parades sont observées.

BUSE VARIABLE *Buteo buteo*

1 les 11 et 26 janvier, 1 le 15 avril à Ouessant (29).

BALBUZARD PECHEUR *Pandion haliaetus*

1 le 23 août à Locoal-Mendon (56), 1 du 28 au 30 août, du 8 au 15 octobre puis le 26 novembre à Noyal (56), 1 le 30 septembre à Rieux (56).
1 le 29 avril à Séné (56), 1 le 4 mai au barrage de l'Arguenon (22), 1 le 2 juin à St-Fiacre (22).

FAUCON KOBEZ *Falco vespertinus*

1 femelle du 23 au 25 mai à Ouessant (29).

FAUCON EMERILLON *Falco columbarius*

1 juv. dès le 22 août à Hoëdic (56). A Ouessant (29), le passage d'automne se déroule essentiellement du 6 septembre à la fin octobre, seulement 8 données pour 1 à 2 ind. en novembre et 1 les 5 et 14 décembre à Ouessant (29).

Quelques observations à Hoëdic (56) reflètent l'existence d'un faible passage au printemps : 1 femelle les 7 et 11 avril, 1 mâle le 13 avril.

FAUCON HOBREAU *Falco subbuteo*

Dernier le 23 octobre à Ouessant (29).
1 le 21 avril à Plouhinec (56)...

FAUCON D'ELEANORE *Falco eleonora*

1 probablement immature le 29 septembre au Croisic (44).

FAUCON PELERIN *Falco peregrinus*

1 juv. le 19 août mais passage observé avant tout du 9 au 31 octobre à Ouessant (29), 2 à 3 ind. entre le 25 septembre et le 3 novembre à Hoëdic (56).

Sur le continent passage et installation des hivernants difficiles à distinguer. Les arrivées semblent se situer fin septembre début octobre : 1 le 24 septembre à Séné (56), 1 les 6 et 7 octobre à Tréogat (29), 1 le 8 octobre à Noyal (56), 1 le 10 octobre en baie de la Fresnaye (22), 1 imm. le 13 octobre et 1 ad. les 22 octobre à Goulven (29)...

Observé en période hivernale (décembre-février), avec plus ou moins de régularité selon les sites : à Châtillon-en-Vendelais (35), à Nantoir (22), en baie de Morlaix (29), à St Pol-de-Léon (29), en baie de Goulven (29), en rade de Brest (29) et dans le golfe du Morbihan (56).

1 ad les 30 mars et 1er avril, 1 femelle imm. les 20 et 21 avril à Séné (56), 1 le 13 avril à Hoëdic (56), 1 V/N le 28 avril au Cloître St-Thégonnec (29) et 1 le 26 mai à Goulven (29).

CAILLE DES BLES *Coturnix coturnix*

Encore trois observations faisant suite à l'exceptionnel printemps 89 : chanteurs en trois localités de Morlaix (29) les 16, 19 et 23 juillet.

1 le 11 octobre à Tréogat (29)

1 les 4 et 16 mai à Ouessant (29), 1 chanteur le 7 mai à Plovan (29).

Chanteurs notés à Lanfains, 1 à Pléhédél (22), Plourhan, Bréhec et l'île d'Er (22), à Guégon (56), à St Jean-Brévelay (56)

MARQUETTE PONCTUÉE *Porzana porzana*

1 juv. le 8 septembre à Rénéal (22), 1 le 22 et 1 le 23 octobre à Ouessant (29).

1 le 9 janvier à Kernansquillec (22).

FOULQUE MACROULE *Fulica atra*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
3074	612	1272	5519	2471	12948

Principales concentrations : golfe du Morbihan (56) : 3610, lac de Grand-lieu (44) : 1090, étangs de Vitré (35) : 1085, rade de Lorient (56) : 707, rivière d'Etel (56) : 569, Kerhuon (29) : 482.

GRUE CENDRÉE *Grus grus*

1 imm. le 7 octobre à Locmiquélic (56).

HUITRIER PIE *Haematopus ostralegus*

2500 le 11 juillet, 2000 le 17 décembre à Yffiniac (22)

550 le 15 octobre dans le Jaudy (22), 520 le 3 novembre au Sillon du Talbert (22)

650 le 12 novembre en baie de Goulven (29), 5-600 le 17 septembre à Guissény (29)

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
8745	3726	3498	1613	1560	19142

Cet hiver reste dans la lignée des années 1977 à 1989, mais marque un recul sensible (près de 30% de baisse) par rapport à la situation de 1985-89, surtout évident sur la côte nord. Principaux sites : baie du Mont St-Michel (35) : 8640, anse d'Yffiniac (22) : 2000, traicts du Croisic (44) : 1450, baie de Morlaix (29) : 1200.

ECHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus*

Dernière : 1 ad. le 17 septembre à Séné (56).

Premières le 30 mars à Séné (56), 25 couples nicheurs.

1 mâle le 7 et 1 femelle du 11 au 14 avril à Hoëdic (56).

AVOCETTE ELEGANTE *Recurvirostra avocetta*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
15	1	127	1625	2200	3968

Principaux sites : estuaire de la Loire (44) : 1400, baie de Vilaine (56) : 1020, traicts du Croisic (44) : 800, golfe du Morbihan (56) : 605, rivière de Pont-l'Abbé (29) : 108.

Janvier 90 confirme le reprise décelée en 89. Avec près de 4000 ind. l'avocette retrouve un niveau d'abondance comparable à celui du début des années 80, c'est à dire antérieur aux hivers froids. Au niveau local, la situation demeure contrastée : diminution en estuaire de la Loire alors que les autres sites enregistrent des augmentations, particulièrement marquées dans le golfe et en rivière de Pont-l'Abbé.

Max. 300 ind. fin mars sur les marais de Séné (56) où nichent 80-100 couples cette année.

Signalons aussi des stationnements du 1er avril au 2 juin en baie d'Audierne (29) : max. 8 ind.

OEDICNEME CRIARD *Burhinus oedicnemus*

1 couple produit 2 jeunes à l'envol à Erdeven (1990)(56).

PETIT GRAVELOT *Charadrius dubius*

... Isolés le 14 septembre à Priziac (56), le 16 septembre à Botmeur (29), le 17 septembre à Kerlouan (29).

Premiers retours le 1er avril à Tréogat (29), le 3 à Séné (56).

GRAND GRAVELOT *Charadrius hiaticula*

Pour le passage post-nuptial, signalons seulement les maxima de quelques localités de la côte nord. Dans les Côtes d'Armor, 100 le 3 septembre à Hillion, 200 le 12 en baie de la Fresnaye, 150 le 21 à St-Jacut, 350 le 15 octobre dans le Jaudy. Dans le Finistère, probablement plusieurs vagues migratoires dépassant le millier de gravelots en baie de Goulven : 1000 le 19 août, 1850 le 3 septembre, 1050 le 29 septembre, 1500-1700 le 8 octobre et 1300 le 11 novembre. Egalement 850-900 le 25 août, 1100 le 8 octobre et 800 le 3 novembre à Guissény, 250-300 le 29 août à Argenton, 300-350 le 6 septembre au Conquet, 150 le 15 octobre à Brest, 350 le 21 octobre en rivière de Daoulas.

Recensement BIRÖE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
341	1247	4278	2152	55	8073

Sans égaler le record de janvier 1989, les effectifs de Grands gravelots restent élevés, nettement supérieurs à la moyenne de 1985-89 : 8073 contre 6960.

Principaux sites : littoral du Trégor (22) : 864, baie de Vilaine (56) : 710, Aber Roscoff (29) : 700, baie de Goulven (29) : 650, Guissény (29) : 539, Penzé (29) : 530, rade de Lorient (56) : 520.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU *Charadrius alexandrinus*

Peu d'observations sur la migration post-nuptiale. Déjà 42 le 31 juillet à Hoëdic (56) où le maximum est noté le 8 août avec 84. Diminution rapide ensuite : 44 le 20... 9 le 27... 2 le 13 septembre. 120 le 13 août à Erdeven (56), 45 le 16 août à Sarzeau (56), 120 le 26 août... 30 le 13 octobre mais encore 60 le 12 novembre en baie de Goulven (29).

A la mi-janvier, 2 en Penzé (29), 2 dans l'Aber Roscoff (29), 1 à Cléder (29), 8 à Plounévez-Lochrist (29), 7 à Guissény (29) et 1 dans les Abers (29) pour la côte nord. 6 en baie de Quiberon (56) et 2 au Croisic (44) pour la côte sud.

Informations très fragmentaires concernant les nicheurs. Dans les Côtes d'Armor, 1 couple le 13 juin à l'île d'Er, 4-5 couples le 10 juin au Sillon du Talbert, 2 le 27 mai à Port-Blanc. Dans le Morbihan, 1 couple au Loch/Guidel, 3 couples au Magouëro/Plouhinec, 1-2 couples Hoëdic, 1-2 couples à Groix, 15-20 couples sur les dunes de Plouharnel-Erdeven.

PLUVIER GUIGNARD *Eudromias morinellus*

1 le 5 septembre et 1 du 19 au 22 septembre à Ouessant (29), 1 le 9 septembre à l'île-Grande (22).

PLUVIER DORE *Pluvialis apricaria*

1 les 21 et 23 août, 4 le 12 septembre, 1 du 30 au 3 octobre, puis passage régulier du 4 au 29 octobre pour un max. de 16 le 16 à Ouessant (29).

Sur le continent, mis à part 1 le 18 septembre à Goulven (29), premières observations début octobre : le 7 en rade de Brest (29), le 8 octobre à St-Jacut (22), le 10 octobre en baie de la Fresnaye (22), mais arrivées et/ou passage principalement durant la première quinzaine de novembre : 60 le 7 octobre, 325 le 22 octobre, 1150 le 12, 1300 le 19 novembre, 600 le 3 décembre en rivière de Daoulas (29), 10-15 le 22 octobre, 600 le 18 novembre à Goulven (29).

Les hivernants semblent négligés cette année, surtout dans le centre de la Bretagne où l'on signale uniquement les concentrations suivantes : 500 le 8 janvier à Bodilis (29), 350 le 23 décembre à Bosméléac (22) et 250 le 22 janvier à St-Thégonnec (29). 1736 dénombrés sur le littoral à l'occasion du recensement BIRÖE à la mi-janvier, dont 120 en baie de St-Brieuc (22), 250 en baie de Goulven (29), 400 dans les Abers (29), 800 en rade de Brest (29), 140 en baie de Vilaine (56), auxquels il faut ajouter 800 le 21 janvier Tréogat (29).

2 le 9 mai à Ouessant (29) et 1 le 13 mai à Tréguennec (29).

PLUVIER ARGENTE *Pluvialis squatarola*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
3270	1125	2311	2239	530	9475

Un hiver tout à fait conforme à la moyenne des années 85 à 89 pour l'effectif total compté et les principaux sites... baie du Mont St-Michel (35) : 3200, golfe du Morbihan (56) : 1560, littoral du Trégor (22) : 920, baie de Goulven (29) : 450.

BECASSEAU MAUBECHE *Calidris canutus*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
5660	2420	63	237	0	8380

L'ampleur des fluctuations inter-annuelles apparaît surprenante (5100 en 87, 7400 en 88, 3500 en 89, 8400 en 90), d'autant plus qu'elles s'accompagnent de profondes modifications de la distribution entre les trois principales localités bretonnes (baie du Mont St-Michel, Yffiniac et St-Efflam).

Principaux sites : baie du Mont St-Michel (35) : 5660, anse d'Yffiniac (22) : 1800, baie de St-Efflam (22) : 620, golfe du Morbihan (56) : 210.

Max. hivernal atteint à la mi-janvier à St-Efflam (22) avec 620 ind., atteint en février en baie de St-Brieuc (22) avec 4000 ind.

BECASSEAU SANDERLING *Calidris sanderling*

Encore de gros stationnements cet automne sur les côtes du nord du Finistère : 600 le 19 août, 1200 le 29 septembre... 1100-1200 le 22 octobre, 900 le 3 novembre,..., 8-900 le 9 décembre en baie de Goulven (29), max. 900 le 3 novembre à Guissény (29).

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
0	530	3044	182	0	3756

Bon hivernage comme en témoigne l'effectif total qui demeure parmi les plus forts dénombrés dans la région, ainsi que les effectifs des principaux sites, eux aussi élevés : baie de Goulven (29) : 800, Santec (29) : 530, baie de St-Efflam (22) : 510, Abers (29) : 388, baie de Douarnenez (29) : 350, Guissény (29) : 349.

BECASSEAU MINUTE *Calidris minuta*

1 le 5 août à Tréogat (29), mais le passage ne débute réellement que fin août début septembre : 3 le 28 en baie de la Fresnaye (22), 4 le 29 à Séné (56), 8 le 1er à St-Brieuc (22)... Maximum enregistré autour de la mi-septembre : 23 le 10 et 16 le 17 à St-Brieuc, 7 le 17 septembre à Kerlouan (29), 7 le 21 septembre en baie de la Fresnaye (22), 15 le 22 septembre à Noyal (56)... encore quelques attardés en novembre et décembre : 1 le 12 novembre à Goulven (29), 6 le 30 novembre et 4 le 6 décembre à Noyal (56).

Hivernage important : 4-5 le 21 décembre à Ploëmeur (56), 16 en baie du Mont St-Michel (35), 1 à Guissény (29) et 10 au Croisic (44) à la mi-janvier, 1 les 29 janvier et 6 février à Séné (56).

Passage pré-nuptial diffus : régulièrement observé à Séné (56) entre le 5 mars et le 16 mai pour un max. de 4 ind., 1 les 19 mai et 9 juin à Tréogat (29), 1 le 23 mai à l'île-Grande (22), 1 le 3 juin à Ouessant (29).

1 le 12 juillet à Séné (56) indique peut-être l'inversion des courants migratoires et le début du passage post-nuptial.

BECASSEAU DE TEMMINCK *Calidris temminckii*

1 le 28 août à la Chapelle-Erbrée (35) et 1 le 30 août à Ouessant (29).

BECASSEAU TACHETE *Calidris melanotos*

2 ad. le 15 août à Plouhinec (29), 1 le 20 septembre à Ouessant (29) et 1 juv. le 1er octobre à la Chapelle-Erbrée (35).

BECASSEAU COCORLI *Calidris ferruginea*

Passage d'automne extrêmement réduit ne concernant probablement que des adultes vu les dates d'observation (autour de la mi-août) : 1 à Larmor-Baden (56) et 1 à Hoëdic (56) le 8 août, 1 ad. le 10 août à Séné (56), 2 le 13 août à l'île-Grande (22) et 1 ad le 19 août à Goulven (29).

Noté du 24 avril au 31 mai pour un max. de 2 ind. à Séné (56). Egalement 4 le 11 mai et 1 le 13 à Tréogat (29), 1 le 27 mai à l'île-Grande (22).

BECASSEAU VIOLET *Calidris maritima*

Premiers le 7 septembre à Ouessant (29) où les principales arrivées se produisent fin octobre et début novembre : 55 le 27 octobre, 70 le 7 novembre et 50 ensuite jusqu'à la fin de l'année.

Le recensement de la mi-janvier fait état de 93 Bécasseaux violets dénombrés sur la côte nord et de 56 dénombrés sur la côte sud. Il faut y ajouter 75 ind. le 16 janvier à Ouessant, localité ne figurant pas au recensement BIROE.

A Ouessant, le départ des hivernants est sensible après la mi-mars. Un passage est nettement ressenti de la fin avril à la fin mai : 23 le 17 avril, 60 le 18, 63 le 14 mai... 22 le 22, 2 les 29 et 31 mai.

BECASSEAU VARIABLE *Calidris alpina*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
40900	14134	38381	42160	10100	145.675

Principaux sites : baie du Mont St-Michel (35) : 35800, golfe du Morbihan (56) : 25400, rade de Brest (29) : 7300, Penzé (29) : 7000.

BECASSEAU ROUSSET *Tryngites subruficollis*

1 du 11 au 18 septembre à Botmeur (29) et 1 juv. du 22 au 24 septembre à Hoëdic (56).

BECASSEAU COMBATTANT *Philomachus pugnax*

Quelques observations de début décembre concernent sans doute encore des migrateurs : 3 le 6 décembre à Noyal (56) et 70 le 9 décembre à Goulven (29).

Châtillon-en-Vendelais (35) accueille le principal groupe d'hivernants cette année : 90 le 27 novembre et 70 en dortoir le 16 janvier. Signalons également 6 ind. en baie de St-Brieuc et 2 en baie de Goulven (29) à la mi-janvier.

Passage pré-nuptial noté du 16 février à la mi-mai à Séné (56) : max. 60 fin mars et début avril. Premiers mouvements post-nuptiaux à la mi-juin.

BECASSINE SOURDE *Lymnocryptes minimus*

1 les 13 et 25 octobre à Ouessant (29), 1 le 25 février à Louvigné du Désert (35).

LIMNODROME A LONG BEC *Limnodromus scolopaceus*

L'adulte découvert le 3 juillet à Séné (56) séjourne jusqu'au 19 août.

BARGE A QUEUE NOIRE *Limosa limosa*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
750	0	55	0	82	887

Encore un hiver à effectif réduit de 1180 ind. nettement inférieur à la moyenne de 1981 à 89.

Principaux sites : baie du Mont St-Michel (35) : 750, estuaire de la Loire (44): 82, Abers (29) : 30, baie de Morlaix (29) : 18.

Premières le 11 février,..., 13 le 8 mars, max. de 33 le 16 mars, 35 le 27 mars et 53 le 2 avril à Séné (56)... 94 le 11 mars dans les marais de Sougeal (35).

2 couples à Séné ce printemps.

BARGE ROUSSE *Limosa lapponica*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
183	580	578	43	96	1480

Les principaux sites sont les mêmes que les années passées : anse d'Yffiniac (22) : 500, baie de Goulven (29) : 450, baie du Mont St-Michel (35) : 180. Mais l'effectif est réduit de moitié : 1480 ind. dénombrés en Bretagne contre plus de 3000 en moyenne de 1977 à 1989. Seule la baie de Goulven accueille les barges en nombre normal.

COURLIS CORLIEU *Numenius phaeopus*

124 le 24 juillet en rivière d'Etel (56), 121 le 28 juillet dans les marais de Basse-Vilaine (56)... 100 le 13 août dans le Jaudy (22)...

Observations de décembre et janvier : 1 en Rance (35) à la mi-janvier, 1 les 17 et 28 décembre à Plougasnou (29), 3-5 hivernants à Ouessant (29).

COURLIS CENDRE *Numenius arquata*

Encore 1 ad. et 1 juv. à Plougonven (29) et 1 à Scrignac (29) le 21 juillet.

Effectif surprenant : 1500 le 3 novembre au Sillon du Talbert (22)

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
2452	641	1648	1016	630	6387

Principaux sites : baie du Mont St-Michel (35) : 2400, anse d'Yffiniac (22) : 480, Penzé (29) : 415, estuaire de la Loire (44) : 410.

A noter aussi l'hivernage dans l'intérieur de l'Ille-et-Vilaine : 120 en dortoir le 16 janvier à Châtillon-en-Vendelais.

CHEVALIER ARLEQUIN *Tringa erythropus*

Maxima en baie de Goulven (29) : 50 le 4 octobre, 55 le 13 octobre, 50-55 le 3 novembre.

Encore 1 le 3 décembre en rivière de Daoulas (29)... 1 le 21 février à Yffiniac (22), 1 le 8 janvier à Binic (22), 3 en Penzé (29), 15 en baie de Goulven (29), 3 à Guissény (29) et 21 dans le golfe du Morbihan (56) à la mi-janvier.

Passage pré-nuptial peu marqué.

Migration post-nuptiale à partir de la mi-juin à Séné (56) : 14 le 18... 18 le 2 juillet, 20 le 12.

CHEVALIER GAMBETTE *Tringa totanus*

Quelques effectifs automnaux : 550 le 26 août en baie de Morlaix (29), 550 le 12 novembre en baie de Goulven (29), 800 le 13 novembre en rade de Brest (29).

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
48	473	1735	743	50	3049

Principaux sites : baie de Morlaix (29) : 400, littoral du Trégor (22) : 372, golfe du Morbihan (56) : 330, rade de Brest (29) : 260, Abers (29) : 248, Penzé (29) : 240, baie de Vilaine (56) : 240.

30-32 couples à Séné (56).

CHEVALIER ABOYEUR *Tringa nebularia*

Principaux stationnements post-nuptiaux en baie de Goulven (29) : 75 le 5 août, 100 les 19 août et 3 septembre, 50 le 10 septembre... 50-60 le 22 octobre... 25-30 le 9 décembre.

A la mi-janvier 8 à Perros-Guirec (22), 15 en baie de Goulven (29), 4 à Guissény (29), 1 dans les Abers (29), 3 en rade de Brest (29), 2 en rivière de Pont-l'Abbé (29) et 7 en rivière d'Etel (56).

CHEVALIER STAGNATILE *Tringa stagnatilis*

1 le 26 août à Goulven (29) et 1 le 18 mars au Petit-Mars (44).

GRAND CHEVALIER A PATTES JAUNES *Tringa melanoleuca*

1 les 18 et 19 novembre à Locmariaquer (56)

CHEVALIER SYLVAIN *Tringa glareola*

...stationnement de 1 à 2 ind. jusqu'au 2 septembre à Tréogat (29)... 1 les 17 et 18 septembre à Goulven (29), 1 le 21 septembre à Noyalo (56), 2 le 22 septembre à Kerlouan (29), enfin 2 le 14 octobre à Séné (56).

Quelques migrateurs sont signalés au printemps, mais uniquement dans le sud-est du Morbihan : 1 le 2 mai à Pénestin, 1 les 10 et 11 mai à Séné et 3 le 17 mai à Guidel (56).

1 les 3 et 14 juillet, 2 le 15 à Séné (56).

TOURNEPIERRE A COLLIER *Arenaria interpres*

Recensement BIROE - janvier 1990

35	22	29	56	44	Total Bretagne
141	1441	3278	374	70	5304

Le total dénombré à la mi-janvier figure parmi les plus forts jamais enregistrés en Bretagne, résultat d'une bonne couverture du littoral mais aussi d'un niveau de population élevé. En témoignent les chiffres des principaux sites : littoral du Trégor (22) : 1088, Penzé (29) : 920, Abers (29) : 905, baie de Morlaix (29) : 600.

PHALAROPE A BEC MINCE *Phalaropus lobatus*

1 juv. le 17 septembre dans l'enrochement du port de St-Brieuc (22).

PHALAROPE A BEC LARGE *Phalaropus fulicarius*

1 juv. le 25 août à Hoëdic (56), 1 les 30 septembre et 28 octobre, 8 le 2 et 1 le 3 novembre à Ouessant (29).

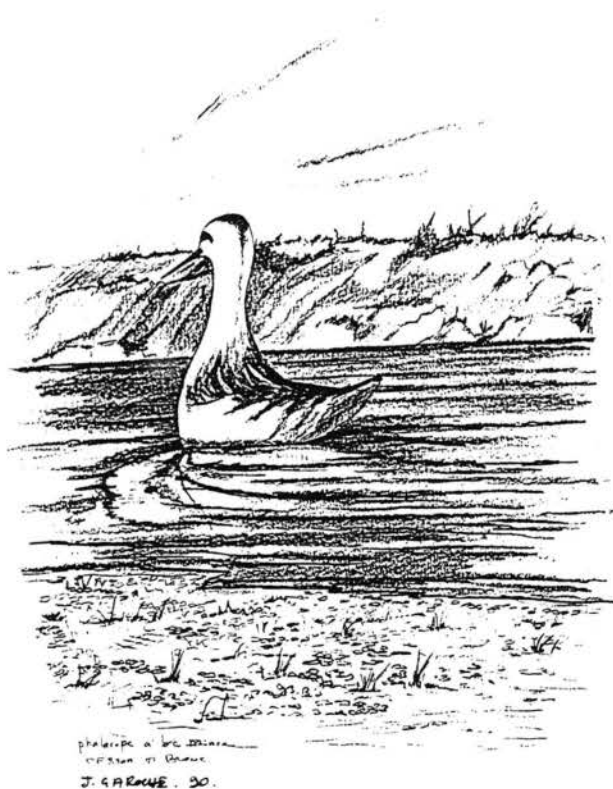
1 mort le 6 janvier à Groix (56) et 1 le 3 février à Guidel (56).

PHALAROPE INDETERMINE *Phalaropus sp*

32 le 22 septembre et 2 le 27 septembre à Ouessant (29).

PHALAROPE DE WILSON *Phalaropus tricolor*

1 le 24 septembre à Antrain (35).



Guillaume GELINAUD
3, rue LE HELLEC
56000 VANNES.

